

## Préfecture Secrétariat général Direction de la citoyenneté et de la légalité

Liberté Égalité Fratemité

Bureau des collectivités territoriales et des élections Section des élections et des activités réglementées Aff. suivie par : Isabelle Ollagnier Tél : 04-92-36-72-38 Mél : isabelle.ollagnier@alpes-de-haute-provence.gouv.fr Digne-les-Bains, le 2 8 AOUT 2020

# ARRÊTÉ PRÉFECTORAL nº2020 - 241-040

fixant le nombre et l'emplacement des bureaux de vote dans le département des Alpes-de-Haute-Provence pour les élections politiques pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021

#### LA PRÉFÈTE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- Vu le code électoral et notamment son article R. 40 ;
- Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L. 264-1 et suivants ;
- Vu l'arrêté n° 2019-240-005 du 28 août 2019 fixant le nombre et l'emplacement des bureaux de vote dans le département des Alpes-de-Haute-Provence pour les élections politiques pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 ;
- Vu l'instruction ministérielle NORINTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;
- Vu la circulaire NORINTA2000661J du 16 janvier 2020 relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;
- Vu les propositions de modifications des lieux de vote faites par Mesdames et Messieurs les Maires du département des Alpes-de-Haute-Provence ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire général de la préfecture,

#### ARRÊTE:

<u>Article 1</u>: Les dispositions de l'arrêté n° 2019-240-005 du 28 août 2019 modifié fixant le nombre et l'emplacement des bureaux de vote dans le département des Alpes-de-Haute-Provence pour les élections politiques pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 sont abrogées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

<u>Article 2</u>: Pour les élections politiques au suffrage universel direct, y compris à caractère local, qui interviendront entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021, le siège et la délimitation des bureaux de vote des communes du département des Alpes-de-Haute-Provence sont fixés conformément à la liste annexée au présent arrêté.

ē <u>Article 3</u>: Les bureaux centralisateurs désignés dans les communes comportant plusieurs bureaux de vote sont les bureaux dans lesquels sont agrégés et proclamés les résultats des scrutins de l'ensemble des bureaux de la commune.

<u>Article 4</u> : Les électeurs sont rattachés au bureau de vote dans le périmètre duquel se trouve leur domicile ou leur résidence.

Les Français établis hors de France qui auront fait le choix d'être inscrits sur la liste communale, lorsqu'ils sont inscrits au titre de leur lieu de naissance, de leur dernier domicile connu ou de celui de leurs parents, sont rattachés au bureau de vote correspondant à leur lieu de naissance, ou à ce domicile.

A défaut, lorsqu'il sera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, l'attache avec la circonscription d'un bureau de vote, l'électeur sera rattaché au bureau de vote centralisateur de la commune.

Les dispositions mentionnées ci-dessus s'appliquent dans les mêmes conditions notamment pour les personnes rattachées à la commune au titre de leur situation personnelle listée ci-après :

- les militaires listés à l'article L. 13 du code électoral;
- les personnes sans domicile fixe stable ayant été, à leur demande, inscrites sur la liste électorale de la commune où est située l'organisme auprès duquel elles ont élu domicile en application de l'article L. 264-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- les mariniers et les personnes visées à l'article L. 15 du code électoral.

#### Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de la préfète des Alpes-de-Haute-Provence ;
- d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'Intérieur, direction de la modernisation et de l'administration territoriale;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille (22-24, rue Breteuil 13281 Marseille cedex 6).

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

<u>Article 5</u>: Le Secrétaire général de la préfecture, les Sous-préfets d'arrondissement et les Maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour la Préfète et par délégation, le Secrétaire général,

Amaury DECLUDT



#### Annexe à l'arrêté préfectoral

Les bureaux centralisateurs de commune et/ou de canton apparaissent en gras

COMMUNES (ordre alphabétique)	Circonse ription législati ve	Contro	Numéro Bureau		Bureaux centralis de commune e de canton
AIGLUN	1	Digne-les-Bains	2 Unique	Mairie - Engamble des électrons de la	
ALLEMAGNE-EN-PROVENCE	1	Valensole	Unique		
ALLONS	1	Castellane			
ALLOS	1		Unique	de la communic	
ANGLES	-	Castellane	Unique		
ANNOT	1	Castellane	Unique		
	1	Castellane	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
ARCHAIL	1	Seyne	Unique		
AUBENAS-LES-ALPES	2	Reillanne	Unique	Salle communale - Ensemble des électeurs de la commune	
AUBIGNOSC	1	Château-Arnoux-		Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
		Saint-Auban		Traine des electedis de la commune	
AUTHON	2	Sisteron	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
AUZET	2	Seyne	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
BANON	2	Reillanne	Unique	sallo mulai pativitai - Sanarahia de la Commune	
BARCELONNETTE	2	Barcelonnette	1	salle multi activités - Ensemble des électeurs de la commune Salle du marché couvert : quartier Villevielle (chemin de Blanchons, che	
BARCELONNETTE	2	Barcelonnette		Claveau, rue des chardonnerstes, rue des fauvettes, rue des mésanges, des pinsons, avenue Roger Diet, l'Oasis, avenue du Peyra), avenue du Dération, rue Emile Chabrand. rue du docteur Marius Devars, rue Ar Honnorat, rue Maurin, rue Manuel, Place Manuel, Place Paint-Pierre, Bellon, rue traversière, rue du moulin, rue mercière, rue Emile Donnad rue commandant Car, Place Valle d Bravo, rue Spitalier, rue du doct Rebattu, Place Aimé Gassier, rue du docteur Pierre Grouès, rue du 19 m 1962, allée Paul Geay, Allée des dames, rue Emile Grasset, aver Portofirio Diaz, rue des rosiers, chemin du verger, digue des colporteurs Pont long, digue de la Gravette, chemin des alpages, Place delà l'Eau, de l'Ubac, chemin de Gaudissard, la Conchette, Pra Soubeyran.  Ecole primaire – entrée rue du docteur Rebattu: Avenue des trois frè Arnaud, rue du pigeonnier, Place du 157 RIA, avenue Watton de Ferry, L Puebla, quartier la Croisette (avenue reine des prés, avenue c'hododendrons, montée des edelweiss, rue des Manettes, Place of Manettes), avenue René Chabre, boulevard de l'Adroit, boulevard grand Bérard, chemin des primevères, avenue de Cornille, chemin l'Adroit, les Terrasses de l'Adroit, les Hauts de la Croisette, la Salce, l'Allemands, avenue Ernest Pellotier, chemin des gentianes, chemin de anémones, chemin des soidanelles, chemin des gentianes, chemin de farrière, allée des lilas, allée des pins, allée des troènes, allée des cytise avenue de Nice, rue du bosquet, Quartier du Plan (avenue Emile Aube Goulenquiou, chemin de Talon, chemin de Sestrière, chemin du cheval de bois, le cap des neiges, boulevard des terres blanches, chemin de Soidanin des Parsuiers, rue du chemin des terres blanches, chemin de Soiloue, le cap des neiges, boulevard des terres blanches, chemin de Soiloue, boulevard des terres blanches, chemin de Soiloue, boulevard des croisettes de la recoile des coulenquiou, chemin des partiers, rue du bosquet, sue du chemin des terres blanches, chemin de Soiloue, chemin des partiers, rue du chemin des partiers des coulen	de et du canton 01 rue e la ndré tral, rue eieu, eur nars nue t, le rue res oot. des du de de les du du de les les les les les les les les les le
ARLES ARRAS	2 1 Dig	Seyne Ine-les-Bains 2	Unique I	raipanion, fué tête de cristal, rue Ventrebrun, allée de Volgelaye, travers du Bachelard, ZA Chabrand, Lot. Lacabe, chemin de Cornille, chemin de perce-neige, rue de la Blachière). Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	1
RRÊME	1			Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
YONS	2		Unique P	Maison de la Culture - Ensemble des électeurs de la commune	
AUJEU	1		Unique M	Mairie - Salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune	1001
AUVEZER			Unique S	ialle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune	
			Unique M	fairie - Ensemble des électeurs de la commune	
LLAFFAIRE	2	Seyne	Unique M	fairie - Ensemble des électeurs de la commune	
VONS	2		Unique M	fairie - Ensemble des électeurs de la commune	
YNES	1			fairie - Ensemble des électeurs de la commune	
EUX	1		Unique M	Asiria Ensamble des électeurs de la COMMUNE	
AS D'ASSE	ī		Unique M	lairie - Ensemble des électeurs de la commune	
AUX			Unique Sa	alle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune	
LLANNE (LA)			Unique Sa	alle Municipale - Ensemble des électeurs de la commune	-
JNET			Jnique M	lairie, salle du Conseil - Ensemble des électeurs de la commune	
		Valensole (	Jnique M	airie - Ensemble des électeurs de la commune	
SQUET (LE)	1	Seyne		airie - Électeurs du Brusquet (chef-lieu)	Controliant
SQUET (LE)	1	Seyne	The second second second second	alle polyvalente du Mousteiret - Électeurs du hameau du Mousteiret	Centralisateur de commu
RE (LE)	2			airie - Ensemble dos électours du nameau ou Mousteiret	
TELLANE			Inique -	airie - Ensemble des électeurs de la commune	
			Inique Fo	yer culturel - Ensemble des électeurs de la commune	Centralisateur du canton
			Inique Ma	airie du Castellard - Ensemble des électeurs de la commune	
	1		Inique Ma	airie - Ensemble des électeurs de la commune	
	1 C	astellane U	Inique Ma	airie - Ensemble des électeurs de la commune	
	2 F		Inique Sal	lle des Fêtes - Ensemble des électeurs de la commune	
	1		nique Ma	pirio, callo du Conseil. Secretat de la commune	
			nique Ma	airie - salle du Conseil - Ensemble des électeurs de la commune	
	L Chât	e-les-Bains 2 U eau-Arnoux- int-Auban	1 Sal	lle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune lle des Fêtes : De la limite Nord de la commune, - jusqu'à l'intersection et a rue Jean-Jacques Rousseau, - jusqu'à l'extrémité Est de la mmune sur la RN 85 vers la commune de L'Escale, - jusqu'à la Place itorin Maurel incluse	Centralisateur de commun et du canton 03
TEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN			1		

	Circonsc	Castas	Numéro o	e	ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE Siège du bureau de vote et délimitation de son périmètre (période du 1er janvier au 31 décembre 2021)	Bureaux centralisateurs de commune et/ou de canton
COMMUNES (ordre alphabetique)	législati ve	Canton	Bureau		- Is a Rue de la	
	1	Château-Arnoux	. 3	Gymnase Méditerr	Grabinski : Du pont du Barrasson inclus - jusqu'à la like anée à l'ouest, - jusqu'à l'Avenue d'Alsace-Lorraine au sud. Grabinski : De l'Avenue d'Alsace-Lorraine incluse jusqu'à in the la commune	
TEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN		Saint-Auban Château-Arnoux	4	Gymnase	Grabinski . De	
TEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN		Saint-Auban	Unique			
TEAUFORT	2 2	Seyne Sisteron	Unique		Ensemble des électeurs de la commune Ensemble des électeurs de la commune Ensemble des électeurs de la commune	
TEALINE IF-MIRAVAIL	1	Château-Arnoux	- Unique		1- In commune	
TEAUNEUF-VAL-SAINT-DONAT		Saint-Auban Riez	Uniqu	Mairie -	Ensemble des électeurs de la commune le Norante - Ensemble des électeurs de la commune Lectre Fole communale Ensemble des électeurs de la	
ATEAUREDON	1 1	Riez	Uniqu	e Mairie	le Norante - Ensemble des électeurs de la commune le Norante - Ensemble des électeurs de la ne Salle polyvalente - Ecole communale Ensemble des électeurs de la	
AUDON-NORANTE	2	Seyne	Uniqu	commi	ine he dos électeurs de la commune	
AMENSANE		Seyne	Uniqu		ne byvalente - Ensemble des électeurs de la commune Ensemble des électeurs de la commune	
ARET	2	Riez	Uniqu	e Mairie	Ensemble des électeurs de la commune  - Ensemble des électeurs de la commune	
JMANC	<u>î</u>	Castellane	Uniqu	- Called	es Fêtes - Ensemble des cicetes	
LMARS NDAMINE-CHATELARD (LA)	2	Barcelonnett		ie Salle n	es Fêtes - Ensemble des électeurs de la commune nulti-activités - Ensemble des électeurs de la commune de Divertissements - Ensemble des électeurs de la commune	
ORBIERES -	2	Manosque 3	111-10110	Callac	le Divertissements - Elisettus	
RUIS	2 2	Seyne	Uniq			
JRBANS	$-+\frac{2}{2}$	Sisteron	Unique	188-1-1-	Ensemble des electeurs do la	L'activir de commune
UREL	2	Reillanne	Unic	ue Mairie	- Ensemble des electeurs de la commun	ne Centralisateur de Confidure
AUPHIN EMANDOLX	1	Castellane Digne-les-Bai	ns 1 1	Hôte	de Ville – 1, boulevard Martin Died des Fontainiers, Boulevar renant les voies suivantes : Allée des Fontainiers, Boulevar endi, Boulevard Martin Bret, Boulevard Thiers, Cours des Arès, lendi, Boulevard Martin Bret, Boulevard Thiers, Montée Saint-Charlin Martin Place de la Barlet	le 04 et 05
IGNE-LES-BAINS	1	Digne-les-box	can	ton comp	endi. Boulevard Martin Bret, Boulevard Montée Saint-Charle	25,
	1	-		Diace	I Molitee des de l'Ancienne Malife, l'act de pla	CG
				Place	de la rabildor.	116
		1		dit	amplified, northern a do Dochas, Rue de 17 11 Conc	de
				de I	Hubac, Itac so	er :
				Cha	nitre, rue de de la la poume Rile du Fere la	RILE
				Jujv	du Four, Rue du Jeu de Faithe, de Étienne Martin, Rue Haute ville, vi de Ville, Rue du Tampinet, Rue Etienne Merte, Pête à Partir, Rue Tour érie, Rue Léon Mariaud, Rue Pardessus, Rue Prête à Partir, Rue Tour des Prisons, Ruelle Saint-Michel, Terrasse Saint-Pielise, Rue Tour des Prisons, Ruelle Saint-Michel, Traverse de la Boucherie, Traverse de la Boucherie, Traverse de la Boucherie, Traverse de la Boucherie.	our,
			1	l'Eg	lise, Rue Tour deste, Traverse de la Boucherle, Traverse	The second secon
				Tra	verse des serves	ad-
		1 Digne-les-B	ains 1	2 Mai	son des Jeunes et des Etudiants (MJE) – 80 place place Andre III son des Jeunes et des Etudiants (MJE) – 80 place place Andre III tie de la commune comprenant les voies suivantes : Avenue le tie de la commune des Thermes (numéros pairs du 0 au 34 et à p	artir
DIGNE-LES-BAINS		1 Digne-les-b	car	Me	rdenthelili, Averia	met.
				Ch	emin de ville d'ill . Tribugal impasse du rigedime.	dac
				ID.	Times, Les Douis - , Hote Diace du Million, Douis	alic !
				Fa	LIX Chaudes, Flace Create Place Louis Halling	Rue
			İ			
				de Ar	le Curaterie, Rue de l'Oratonie, Nuc voire. Rue de Provence, Rue la Mère de Dieu, Rue de la Préfecture. Rue des Tanneurs, Rue chives, Rue des Chapellers, Rue des Plâtriers, Rue des Tanneurs, Rue chives, Rue du Docteur Simon Piétri, Rue du Trelus, Rue Nocteur Romieu, Rue du Docteur Simon Piétri, Rue du Trelus, Rue Nocteur Seur Chaudés	iollis,
			i i	D	octeur Rollies, Chaudes	The second secon
					14 rue des Epinettes : Partie de la Com	mune e des
Wanted and a second		1 Digne-les	Bains 1	3 M	aison de la Petite Enfance – 14 rue des Epinettes : Partie de la Com omprenant les voies suivantes : Avenue Demontzey, Avenue omprenant les voies suivantes : Avenue Joseph Reinach, Bou harrois, Avenue du Front de Bléone, Avenue Joseph Reinacte, Bu omasse des Jonquilles, Place de la République, Rue Alp	evard
DIGNE-LES-BAINS		1 0.3,10	С		harrois, Avenue - I - I - I - I - I - I - I - I - I -	ue dil
	1	1	- Village	1	ictor Hugo, Impusso I-II Due des Cabanons, Rue des Cabanons,	Marcel
· ·				ı	Médecin Lieucellaire, Rue Pierre et Marie Curie, Rue 15 con	omune:
				1	Collège Maria Borrely - 5, Place de Avenue Charles Fruchier, Avenue	ave du
THE LEE DAINS		1 Digne-le	-Bains 1	anton 04	completiant les	stome.
DIGNE-LES-BAINS	1	Ì		1	Souvenir Français, Avenue Laurence, du Bourg, Impasse Daniel	e Boris
					Antilevalo dance - der Cordellers, Route de	Victor
					Cyrulnik, Rue de la Pravot, Rue Frederic	a Relie
					Meirieu, Rue Maldonnat, Rue Maurice Favier, Rue Maine, Traverse	e de la
					Rue Paul Martin	mmune
			0-1-5	5	Rue Paul Martin, Rue Paul Roudousque Boudousque Ecole Maternelle des Arches – 1 rue Louise Espie: Partie de la co Ecole Maternelle des Arches – 1 rue Louise Espie: Allée Guyneme Ecomprenant les voies suivantes: Allée Blériot, Avenue des Comprenant les Voies de la Gineste, Imp.	Arches,
DIGNE-LES-BAINS		1 Digne-	es-Bains 1	canton 04	comprehatit les totales de Saint Belloit,	acco des
DIGNE-LES-DAINS					Avenue Gaston Boyen and Dallacasagrande, Place Control	- Barles
					Saint Exupéry, Placette des Bouscatiers, Plair de l'Ancienne	Platrière.
					Rije Albert Villevier do l'Avenir. Rue de 1007	Due des
					Rue de l'Altisolice, Mahoudeaux, Rue des	aca Rue
					Ammonites, Rue des Freres Mainonites, Rue du Château, Rue du Gy primevères, Rue des Tamaris, Rue du Château, Rue du Gy primevères, Rue Gabriel Julia, Rue Henri Arnoux, Rue Loui Rue Miniciau, Rue Saint Vincent, Rue Vallon de Farine	
					Bus Caint Mincent, Rue validit 4-	ACRES NO. CO. CO. C.

COMMUNES (ordre alphabétique)	Circonsc ription Iégislati ve	Canton	Numéro de Bureau	Siège du bureau de vote et délimitation de son périmètre (période du 1er janvier au 31 décembre 2021)	Bureaux centralisateurs de commune et/ou de canton
DIGNE-LES-BAINS	1	Digne-les-Bains 1	6 canton 04	Ermitage Napoléon - 33, Boulevard Gambetta : Partie de la commune comprenant les voies suivantes : Allée Cécile Sauvage, Avenue de Verdun (numéros impairs du 1 au 13 et pairs du 2 au 8), Avenue François Cuzin, Avenue Henri Jaubert (numéros impairs du 1 au 15), Boulevard Gambetta, Chemin de Bonnette, Chemin des Oliviers, Chemin du Belvédère, Chemin du Cousson, Impasse de Bonnette, Impasse Saint Sauveur, Montée de l'Hôpital, Montée des Papillons, Montée des Infirmières, Montée de Il-Ropital, Montée des Papillons, Montée des Infirmières, Montée Saint-Lazare (numéro 1), Rue Abbé Almerad, Rue Antoine Héroët, Rue Aubin, Rue Bontoux, Rue CCauvin, Rue de Caguerenard, Rue de l'Ancienne Maternité, Rue des Abeilles, Rue du Docteur Paul Jouve, Rue Félix Duperron, Rue Firmin Guichard, Rue Jean Moulin, Rue Jules et Alexandre Arnoux, Rue Klein, Rue Pasteur, Rue	
DIGNE-LES-BAINS	1	Digne-les-Bains 1	7 canton 04	Ecole de Beausoleil – 4 chemin des Ajoncs: Partle de la commune comprenant les voies suivantes: Allée Chante-Colline, Avenue de Saint Véran, Avenue Georges Clemenceau, Avenue Pierre Semard, Chemin de l'Adrech de Saint Véran, Chemin de l'Observatoire, Chemin de l'Bigue, Chemin des Ajoncs, Chemin des Baumelles, Chemin des Bigue, Chemin des Ajoncs, Chemin des Baumelles, Chemin des Rouquets (numéros pairs du 10 au 30 et impairs du 23 au 29), Chemin du Grés, Chemin du Hameau des Hautes-Sièves, Chemin du Ravin du Pointu (numéros pairs du 2 au 20), Chemin du Rouveyret, Courbons, Impasse de la Combe, Impasse dos Amandiers, Impasse des Amandiers, Impasse de le Crau, Impasse des Amandiers, Impasse du Gué du Rouveyret, Impasse du Noyer, Impasse du Puits, Impasse du Gué du Rouveyret, Impasse du Noyer, Impasse du Puits, Impasse des Painies, Montée de la Crau, Montée des Cyclotouristes, Montée des Piaines, Montée Grimaldi, Place du Cercle, Route de Courbons, Route du Relais, Rue de la Grande Gorge, Rue de Pancrace, Rue des Airelles, Rue des Amandiers, Rue des Bleuets, Rue des Coquelicots, Rue des Genets, Rue des Lavandes, Rue des Moissons, Rue des Oliviers, Rue des Parpaious, Rue des Sorbiers, Rue du Docteur André Daumas, Rue du Mazet, Rue Esquiche-Coude, Rue Henri Arnaud, Rue Jean Garcin, Rue Roger Guigues	
DIGNE-LES-BAINS	. 1	Digne-les-Bains 2	8 Canton 05	Ecole des Ferréols – 2 avenue Maréchal Juin : Partie de la commune comprenant les voies suivantes : 36, avenue des Thermes, Avenue du Maréchal Juin, Avenue Henri Jaubert (numéros pairs et impairs à partir de 17), Avenue René Cassin, Boulevard des Fontaines, Chemin de Chabasse, Chemin des chênes verts, Chemin des Fourches, Chemin du Haut Justin, Chemin dus Ravin de la Pale, Chemin dus Stade Jean Rolland, Chemin Joseph Pico, Impasse de la Pinède, Impasse des Pivoines, Le Grand Justin Nord, Le Mail, Montée Hauts de Chabasse, Montée Saint Lazare (numéros pairs du 2 au 50 et impairs du 3 au 51), Place de la Grande Etuve, Place de la Petite Etuve, Place de la Source des Vertus, Place de la Source Dinia, Place de la Source Saint Augustin, Place de la Source Saint Robert, Place Orcesi, Route de Nice (numéros pairs du 16 au 20 et Impairs du 49 au 73), Rue de Coste Plane, Rue de l'Eclipse, Rue de Source Saint Gilles, Rue des Ebénistes, Rue des Eglantiers, Rue des Myosostis, Rue du Thriathlon, Rue Joseph Paul Simon, Rue Paul Roustan, Rue Pierre Builly, Sentier de la Source Saint Etienne, Sentier du Clos du Midi	
DIGNE-LES-BAINS	1	Digne-les-Bains 2		Ecole de Gaubert – Lieu dit les Ecoles: Partie de la commune comprenant les voies suivantes: Allée des Cerisiers, Anclenne Route Impériale, Chemin de la Barricade, Chemin de la Barisse, Chemin de la Digue, Chemin de Saint Martin, Chemin de Valadier, Chemin des Dièyes, Chemin des Enfants Perdus, Chemin des Esclapes, Chemin des Prés de Gaubert, Chemin du Grand Justin, Chemin du Touer, Chemin du Village de Gaubert, Gaubert, Impasse de la Bastié, Impasse des Jardins Chaix, Impasse du Gau, Le Village, Lieu-dit les Ecoles, Montée de la Miellerie de Gaubert, Route de Nice (n° 0, numéros pairs à partir du 22 et impairs à partir du 75), Route de Saint Pierre, Route des Beaumes, Route des Fonts, Route des Hostelleries de Gaubert, Route des Quatre Chemins, Route du Chaffaut (RD12), Route du Plan, Rue Auguste Rodin, Rue de la Digue de Justin, Rue des Grognards, Rue du Lotissement Boudouard, Rue du Péage, Rue du Siron, Rue François de Jassaud Thorame, Rue Jean Pierre Grangier, Rue Jeseph Gassendy Tartonne, Rue Michel Ange, Rue Théodule Ribot	
DIGNE-LES-BAINS	,	Digne-les-Bains 2		École du Moulin - 11, rue du 19 mars 1962 - fin de la guerre d'Algérie : Partie de la commune comprenant les voies suivantes : Avenue de Verdun (numéros impairs du 15 au 67). Avenue Georges Pompidou, Chemin des Cigales, Chemin du Canal, Chemin du Marquis (numéros pairs du 0 au 54 et impairs du 1 au 19). Chemin du Tivoll (numéros pairs du 6 au 20 et impairs du 23 au 29), Chemin Sainte Thérèse, Place des Romarlns, Place Félix Esclangon, Rue Cyrille Rouit, Rue des Aubépines, Rue des Lilas, Rue des Romarins, Rue du 19 Mars 1962 - Fin de la Guerre d'Algérie, Rue du Casteou, Rue du Docteur Lautaret, Rue Ernest Esclangon, Rue G. Allamand, Rue J.G.Gassend, Rue Jean des Figues, Rue M.Z. Isnard, Rue P. Mercadier, Rue Salvador Allende, Traverse des Roses, Rue des Romarins, Rue du 19 Mars 1962 - Fin de la Guerre d'Algérie, Rue du Casteou, Rue du Docteur Lautaret, Rue Ernest Esclangon, Rue G. Allamand, Rue J.G.Gassend, Rue Jean des Figues, Rue M.Z. Isnard, Rue G. Allamand, Rue J.G.Gassend, Rue Jean des Figues, Rue M.Z. Isnard, Rue P. Mercadier, Rue S. Richard, Rue Salvador Allende, Traverse des Roses	
DIGNE-LES-BAINS.	1	Digne-les-Bains 2	11 canton 05	Ecole des Sièyes - 4, place Théodore Aubanel : Partie de la commune comprenant les voies suivantes : Avenue de Verdun (numéros pairs du 10 au 30 et impairs à partir du 69), Avenue du Colonel Noël (numéros pairs du 0 au 74 et impairs du 1 au 45), Chemin de l'Iscle des Abbès, Chemin de la Verdoline, Chemin des Apilles, Chemin des Basses Sièyes, Chemin des Gravas, Chemin des Hostelleries des Sièyes, Chemin des Rouquets (numéros pairs du 0 au 8 et impairs du 1 au 21), Chemin du Marquis (numéros pairs à partir du 56 et impairs à partir du 21), Chemin du Marquis (numéros pairs à partir du 56 et impairs à partir du 21), Chemin du Moulin, Chemin du Tivoli (numéros pairs à qu'al et impairs du 1 au 21), Impasse de l'Iscle des Abbès, Impasse de la Ribe, Impasse des Chènevières, Impasse des Gravas, Impasse des Chènevières, Impasse du Moulin, Passage des Chardons, Place de la Sarriette, Place Théodore Aubanel, Rue Beethoven, Rue Berlioz, Rue de l'Orée des Iscles, Rue de la Chenaie, Rue de la Farigoule, Rue de la Sarriette, Rue de Rochebrune, Rues des Alpines, Rue des Roseaux, Rue du Meunier, Rue du Prè de Bléone, Rue François Sièyes, Rue Porte des Baumelles	

Digne-les-Bains 2  1 Digne-les-Bains 2  2 Digne-les-Bains 3  2 Digne-les-Bains 3  2 Digne-les-Bains 4  2 Digne-les-Bains 5  2 Digne-les-Bains 5  2 Digne-les-Bains 6  2 Digne-les-Bains 6  2 Digne-les-Bains 7  3 Digne-les-Bains 8  4 Digne-les-Bains 8  4 Digne-les-Bains 8  4 Digne-les-Bains 8  4 Digne-les-Bains 8  5 Digne-les-Bains 8  6 Digne-les	COMMUNES (ordre alphabétique)	Circonsc ription Iégislati	Canton	Numéro de Bureau	Siège du bureau de vote et délimitation de son périmètre (période du 1er janvier au 31 décembre 2021)	Bureaux centralisateurs de commune et/ou de canton
Digneles Bains 2   1   Digneles Bains 2   2   3   Ecole des Sayers personnes détenus incrites dans la commune de Digneles acrons of la commune de matistance, componitore de management en proprietation de matistance, celle de la demand derivable, reside et les commune de matistance, celle de la commune de la commune de matistance, celle de la commune de la			Digne-les-Bains 2	canton 05	comprenant les voies suivantes: Avenue Gutenberg, Avenue Léonard à partir du 47 et pairs à partir du 76), Avenue Gutenberg, Avenue Léonard de Vinci, Chemin des Augiers, Chemin du Hameau des Augiers, Chemin du Ravin du Pointu (numéros impairs du 1 au 7), Impasse des Augiers, Impasse des Cersiers, Impasse des Cersiers, Impasse des Cersiers, Impasse des Cersiers, Impasse du Grand Chène, Impasse Houdry, Impasse Lépine, Impasse Pierre Allibert, Impasse Pierre Francoul, Montée des Balcons des Augiers, Montée des Chênes, Montée du Château d'Eau des Balcons des Augiers, Montée des Chênes, Montée du Château d'Eau des Augiers, Place de la Tratemité, Place de la Augiers, Place de Pic d'Oise, Place du Pic de Gavotte, Place de Couar, Route de Champtercier, Route de Marseille, Rue Auguste-Hugues, Rue Ampère, Rue André Rouit, Rue Antoine Laurent de Lavoisier, Rue Claude Chape, Rue Condorcet, Rue de l'Egalité, Rue de la Bélugue, Rue de la Fraternité, Rue de la Liberté, Rue de la Paix, Rue Denis Papin, Rue des Amoureux, Rue des Coussières, Rue des Frères Lumière, Rue des Saules, Rue du Chanoine Bondil, Rue du Chassaugnier, Rue du Pradas, Rue Dien Rue Nicéholre Niepce	
PARK   2   Barcelonnette   Unique   Mairie - Ensemble des électeurs de la commune   Part	OIGNE-LES-BAINS	1	Digne-les-Bains 2	13 canton 05	Ecole des Seyes: personnes détenues inscrites dans la commune de Digne- les-Bains pour y voter par correspondance en application des articles L. 129 du code électoral; les Français établis hors de France et les militaires de carrière lorsque la commune de Digne-les-Bains est leur commune de naissance, celle de leur dernière domicile, celle de leur dernière résidence, ou celle où était inscrit un de leurs ascendants ou un de leurs parents jusqu'au 4° degré, dans les conditions prévues aux articles L. 12 et L. 13 du code électoral; les Français établis hors de France, ou les conjoints de militaires de carrière, inscrits au titre de France, ou les conjoints de militaires de carrière, inscrits au titre de	
PARK   2   Barcelonnette   Unique   Mairie - Ensemble des électeurs de la commune   Part						
PARK   2   Barcelonnette   Unique   Mairie - Ensemble des électeurs de la commune   Part		-	Spyne	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
Digne-les-Bains   Unique   Sisteron   Unique   Mairie - Ensemble des électeurs de la commune   Sisteron   Unique   Mairie - Ensemble des électeurs de la commune   Sisteron   Unique   Mairie - Ensemble des électeurs de la commune   Sisteron   Unique   Salle polyvalente : Ensemble des électeurs de la commune   Sisteron   Unique   Salle polyvalente : Ensemble des électeurs de la commune   Sisteron   Unique   Salle polyvalente : Ensemble des électeurs de la commune   Sisteron   Unique   Salle polyvalente : Ensemble des électeurs de la commune   Sisteron   Unique   Salle polyvalente : Ensemble des électeurs de la commune   Sisteron   Unique   Salle polyvalente : Ensemble des électeurs de la commune   Sisteron   Unique   Salle polyvalente : Ensemble des électeurs de la commune   Sisteron   Unique   Salle polyvalente : Ensemble des électeurs de la commune   Sisteron   Unique   Salle polyvalente : Ensemble des électeurs de la commune   Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	The state of the s					
NTREPIERRES 2 Sisteron 3 Castellane Unique 3 Legopyalante - Ensemble des électeurs de la commune NTREPIERRES 3 CASTELLAN 4 Riez Unique Salle polyvalante - Ensemble des électeurs de la commune SCALE (L') 3 Chateau-Armoux Spank-Augen 1 Valensole 1 Valensole 2 Maint-Annexe d'Albiore - Electeurs de la commune SSPARON-de-VERDON 1 Valensole 2 Maint-Annexe d'Albiore - Electeurs de la commune associée Centralisateur de commune STOUBLON 1 Valensole 2 Maint-Annexe d'Albiore - Electeurs de la commune associée d'Albiore STOUBLON 1 Nicz 2 Barcetonnette Unique Mairie - Salle de fancies presbytère - Ensemble des électeurs de la commune ALCON-DU-CARE 2 Seyne Unique Mairie - Salle de fancies presbytère - Ensemble des électeurs de la commune ALCON-DU-CARE 2 Forcalquier NorteNite 2 Forcalquier Nairie - Salle Arbiva Richier - Ensemble des électeurs de la commune NorteNite 2 Forcalquier Nairie - Salle Arbiva Richier - Ensemble des électeurs de la commune NorteNite NorteNite 2 Forcalquier Nairie - Salle Arbiva Richier - Ensemble des électeurs de la commune NorteNite 2 Forcalquier Nairie - Salle Arbiva Richier - Ensemble des électeurs de la commune NorteNite NorteNite 2 Forcalquier Nairie - Salle Arbiva Richier - Ensemble des électeurs de la commune NorteNite NorteNite 2 Forcalquier Nairie - Salle Arbiva Richier - Ensemble des électeurs de la commune NorteNite NorteN				The second secon	Salle polyvalente d'Entrages - Ensemble des électeurs de la commune	
Note					Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
STATE PLANES   1   Riez   Unique   Saint-Auban   Soute (L.)   1   Castellane   Constitution   Soute (L.)   1   Castellane   Canado   Saint-Auban   Soute (L.)   1   Castellane   Canado   Canado   Canado   Canado   Castellane   Canado   Castellane   Castellane   Canado   Castellane   Cast				Unique	Salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune	
SPARRON-de-VERDON  1 Valensole  1 Valensole  1 Valensole  2 Mairie-Annexe d'Albiose - Electeurs de la commune associée Centralisateur de commune d'Esparron  1 Valensole  2 Mairie-Annexe d'Albiose - Electeurs de la commune associée d'Albiose  1 Riez Unique AlaCON-D-BARCELONNETTE  2 Barcelonnette  2 Seyne  1 Unique Mairie-Ensemble des électeurs de la commune Mairie Leneme Route de Dauphin jusqu'à la Campagne Saint-Lazare Collège lieù-dit les Cabanois Pairus-Estemble des électeurs de la Commune Mairie-Ensemble des électeurs de la commune Mairie-Ensemble des électeurs de la commune Mairie-En		The state of the s	Riez	Unique	Salle polyvalente - Ensemble des electeurs de la commune	
Saint-Auban 1 Valensole 1 Saint-Auban 1 Valensole 2 Maint-Amex d'Albiose - Electeurs de la commune associée Centralisateur de commune d'Esparron 1 Valensole 2 Maint-Amex d'Albiose - Electeurs de la commune associée d'Albiosc SEPARRON-de-VERDON 1 Riez Unique Maint- Ensemble des électeurs de la commune Maint- Ensemble des électeur			Château-Arnoux	Unique	Bâtiment administratif : Ensemble des electeurs de la commune	
d'Esparron d'Esparron d'Esparron d'Esparron d'Esparron 1 Valensole 2 Mairie-Annexe d'Albiosc - Electeurs de la commune associée d'Albiosc STOUBLON 1 Riez Unique AUCON-DE-BARCELONNETTE 2 Barcelonnette Unique Mairie-Ensemble des électeurs de la commune Marcelon-Du-CAIRE 2 Forcalquier D'Inique Mairie-Ensemble des électeurs de la commune Mairie-Ensemble des électeurs de la commune Mairie-Salle Arbur Richier - Ensemble des électeurs de la commune Mairie-Salle Arbur Richier-Insemble des électeurs de la commune Mairie-Ensemble des électeurs de la commune Mairie-Ensemble des électeurs de la commune Mairie-Salle Arbur Richier-Insemble des électeurs de la commune Mairie-Salle Arbur Richier-Insemble des Mairie-Salle Arbur Jean Mairie-Salle Arbur Richier-Insemble des Mairie-Salle Arbur Jean Mairie-Salle Arbur Mairie-Salle Arbur Mairie-Salle Arbur Mairie-Salle Arbur Mairie-Salle Arbur Mairie-Salle des Mairi			The second secon	1	Salle polyvalente d'Esparron - Electeurs de la commune associée	Centralisateur de commune
Signature   Sign	SPARRON-de-VERDON	-			d'Esparron	
Aucon-De-BarceLonnette Aucon-Du-CAIRE 2 Seyne Unique Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Aucon-Du-CAIRE 2 Seyne Unique Mairie - Salle Arthur Richier - Ensemble des électeurs de la commune Aucon-Du-CAIRE 2 Forcalquier FORCALQUIER 2 Forcalquier FORCALQUIER 2 Forcalquier FORCALQUIER 2 Forcalquier CONTIENNE 2 Forcalquier CONTIENNE 2 Forcalquier CONTIENNE 3 Forcalquier CONTIENNE 3 Forcalquier CONTIENNE 4 Forcalquier CONTIENNE 5 Forcalquier CONTIENNE 6 Forcalquier CONTIENNE 7 Forcalquier CONTIENNE CON	SPARRON-de-VERDON	1	Valensole	2	Mairie-Annexe d'Albiosc - Electeurs de la commune	
AUCON-DE-BARCELONNETTE  2		1	Riez	Unique	Salle de l'ancien presbytère - Ensemble des électeurs de la commune	
ALCON-DUCAIRE 2 Seyne Unique Mairie - Salle Arthur Richier - Ensemble des électeurs de la commune ONTIENNE 2 Forcalquier ONCALQUIER 2 Forcalquier 1 Mairie : Avenue Saint Marc, Avenue Marcel André, Avenue du souvenir Centralistateur de commune français, Rue des écoles, Rue Louis Andreiex, Boulevard des partys de la let centralisateur du canton résistance, Rue des Gloux (Usagu'à la traverse des Près), Avenue des Giono (Jusqu'au croisement avec la route de Villeneuve), Route de Villeneuve, Avenue de l'Osbervatorie  FORCALQUIER 2 Forcalquier 2 Ecole maternelle - Salle de Jeux - Chemin Buy, Chemin Saint Marc, Nord du collège lieu-cit: les Cabanons Pointus, Extrémité du chemin des Coustellines, Nord Avenue Calobelorieme (a l'exceptimo des locisements Les Beuveron, les Charmels, la Gendammele). Chemin des locisements Les Beuveron, les Charmels, la Gendammele). Chemin des locisements Les Beuveron, les Charmels, la Gendammele). Chemin des les Garde, L'Empeureur des Près au centre ville, Rue Hôtel Dieu, Rue des écoles Ancienne Gare - Av. Thierry d'Argenlieu : Chemin de la Roche, Avenue Genéral Do Gaulle, Lotissement Serre de la Garde Jeaudine / Tempereur, Chemin des Meriadurine, Rond point Caino, RD 4100, Partie Sud de Primpeureur des Près des Coles Ancienne Gare - Av. Thierry d'Argenlieu : Chemin de la Roche, Avenue Bernard des Coles des Coles Ancienne Gare - Av. Thierry d'Argenlieu : Chemin de la Roche, Avenue Genéral Do Gaulle, Lotissement Serre de la Garde Jeaudine / Tempereur, Chemin des Meriadurine, Rond point Caino, RD 4100, Partie Sud de Primpeureur des Coles des Depubnin jusqu'à la Campagne Saint-Lazare Compagne Saint-Lazare exclue). Partie Nord de l'ancienne Route de Dauphin, Avenue des 4 Reines, Boulevard Bouche, Boulevard de la République, Place de Verdun  Espace Culturel de la Bonne fontaine - Tous les écarts, tous les Hameaux, Traverise des Prés, Quartier Saint-Promasse, Lotissement le Severon DOMICIL Delormel, Avenue Saint-Promasse à partir de l'Intersection Traverse des Priss positre les l'inserte des les				Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	,
DORCALQUIER   2   Forcalquier   Unique   Mairie   Ensemble des électeurs de la commune   Contralisateur de contralisateur de commune   Contralisateur de commune   Contralisateur de commune   Contralisateur de commune   Contralisateur de contralisateur de commune   Contralisateur de contralisateur de commune   Contralisateur de contr				Unique	Mairie – Salle Arthur Richier - Ensemble des électeurs de la commune	
Nortenance   Proceduler   1	AUCON-DU-CAIRE				5	
FORCALQUIER  2 Forcalquier  2 Forcalquier  2 Forcalquier  3 Ancienne Gare - Av. Thierry d'Argenileu : Chemin de la Roche, Avenue Gender l'Empereur et Beaudine, Roud piracienne route de l'Indenene Avenue de l'Indenene Route de l'Argenileu : Chemin des Coulège lieù-dit les Cabanons Pointus, Extrémité du chemin des Coulège lieù-dit les Cabanons Pointus, Extrémité du chemin des Coulège lieù-dit les Cabanons Pointus, Extrémité du chemin des Coulège lieù-dit les Cabanons Pointus, Extrémité du chemin des Coulège lieù-dit les Cabanons Pointus, Extrémité du chemin des Coulège lieù-dit les Cabanons Pointus, Extrémité du chemin des Coulège lieù-dit les Cabanons Pointus, Extrémité du chemin des Coulège lieù-dit les Cabanons Pointus, Extrémité du chemin des Coulège lieù-dit les Cabanons Pointus, Extrémité du chemin des Coulège lieù-dit les Cabanons Pointus, Extrémité du chemin des Mariane les Coulège lieù-dit les Cabanons Pointus, Extrémité du chemin des Marianes la traverse des Prés au centre ville, Rue Hôte Dieu, Rue des écoles  Ancienne Gare - Av. Thierry d'Argenileu : Chemin de la Roche, Avenue Genéral De Gaule, Loitssements Serre de la Garde, l'Empereur, Chemin des Marianes Serre de la Garde, l'Empereur et Beaudins au droit des lotissements Serre de la Garde, l'Empereur et Beaudins au droit des lotissements Serre de la Garde, l'Empereur et Beaudins au droit des lotissements Serre de la Garde, l'Empereur et Beaudins au droit des lotissements Serre de la Garde, l'Empereur et Beaudins au droit des lotissements Serre de la Garde, l'Empereur et Beaudins Roud de l'ancienne Route de Dauphin, Avenue des 4 Reines, Boulevard Bouche, Boulevard de la République, Place de Verdun des Meines, Boulevard Bouche, Boulevard de la République, Place de Verdun Louissement le Deut Beavern DOMICIL (Sud Avenue Claude Delorme), Lotissement le Deut Beavern DOMICIL (Sud Avenue Claude Delorme), Lotissement le Deut Briant, Lotissement le Petit Briant, Le Petit Briant, Lotheneraie, quartier Beaudine (traverse de Beaudine)  FUGERET (LE) 1 Castellane	ONTIENNE	2	Forcalquier	Unique	Mairie - Ensemble des electeurs de la commons	Centralisateur de commune
Collège lieu-dit les Cabardors Nord Avenue Claude Delorme (à l'exception des lotissements Coustellines, Nord Avenue Calard Delorme (à l'exception des lotissements le Beuveron, les Charnels, la Gendarmerie), Chemin de la calendale, Avenue Saint Promasse de la traverse des Près au centre ville, Rue Hôtel Dieu, Rue des écoles  FORCALQUIER  2 Forcalquier  3 Ascienne Gare - Av. Thierry d'Argenlieu : Chemin de la Roche, Avenue Gaulle, Lotissements Serre de la Garde, Beaudine, Mondarde des Nariaudis au droit des lotissements Serre de la Garde, Chemin des Mariaudis au droit des lotissements Serre de la Garde, Chemin des Mariaudis au droit des lotissements Serre de la Garde, Chemin des Mariaudis au droit des lotissements Serre de la Garde, Chemin des Mariaudis au droit des lotissements Serre de la Garde, Pempeureur et Beaudine, Rond point Casion, RD 4100, Partie Sud de l'Empeureur et Beaudine, Rond point Casion, RD 4100, Partie Sud de l'Empeureur et Beaudine, Rond point Casion, RD 4100, Partie Sud de Verdun République, Place de Verdun Place de Verdun République, Place de Verdun République, Place de Verdun Republique, Place de Verdun Republique, Place de Verdun Republique, Place de Verdun La gendarmerie (Sud Avenue Claude Delorme), Lotissement le Beveron DOMICIL, COMICIL, Coda Avenue Claude Delorme), Lotissement le Beveron DOMICIL, Coda Avenue Claude Delorme), Lotissement le Beveron DOMICIL, Coda Avenue Claude Delorme), Lotissement le Reviet Briant de l'intersection Avenue Jean Giono, Partie Sud de Villeneuve à partir de l'intersection Avenue Jean Giono, Partie Sud de Villeneuve à partir de l'intersection Avenue Jean Giono, Partie Sud de Villeneuve à partir de l'intersection Avenue Jean Giono, Partie Sud de Villeneuve à partir de l'intersection Avenue Jean Giono, Partie Sud de Villeneuve à partir de l'intersection Avenue Jean Giono, Partie Sud de Villeneuve à partir de l'intersection Avenue Jean Giono, Partie Sud de Villeneuve à partir de l'intersection Avenue Jean Giono, Partie Sud de Villeneuve à partir de l'intersecti		2	Forcalquier	1	français, Rue des écoles, Rue Louis Althieux, Boulevais des Près), Avenue Jean résistance, Rue des Giloux (jusqu'à la traverse des Près), Avenue Jean Giono (jusqu'au croisement avec la route de Villeneuve), Route de Villeneuve, Avenue de l'observatoire	06
Général De Gaulle, Lotissements Serre de la Garde, Chemin des Mariaudis au droit des lotissements Serre de la Garde, l'Empeureur et Beaudine, Rond point Casino, RD 4100, Partie Sud de l'ancienne route de Dauphin jusqu'à la Campagne Saint-Lazare (Campagne Saint-Lazare exclue), Partie Nord de l'ancienne Route de Dauphin, Avenue des 4 Reines, Boulevard Bouche, Boulevard de la République, Place de Verdun  Espace Culturel de la Bonne fontaine - Tous les écarts, tous les Hameaux, Travers et des Prés, Quartier Saint Promasse, Lotissement les Charmels DOMICIL (Sud Avenue Claude Delorme), Lotissement le Beveron DOMICIL (Sud Avenue Claude Delorme), Lotissement le Petit Briant, Practice est jusqu'au centre-ville), Quartier Saint-Catherine, Route de Villeneuve à partir de l'intersection Traverse des Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Saint-Lazare, Lotissement le Petit Briant, RD4100 (partie Sud à partir du lotissement le Petit Briant), CAS, lotissement La Cheneraie, quartier Beaudine (traverse de Beaudine)  FUGERET (LE)  1 Castellane Unique Mairie - Ensemble des électeurs de la commune  Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	FORCALQUIER	2	Forcalquier	2	collège lieu-dit les Cabanons Pointos, Extension des lotissements Coustelines, Nord Avenue Claude Delorme (à l'exception des lotissements le Beuveron, les Charmels, la Gendarmerie), Chemin de la calendale, Avenue Saint Promasse de la traverse des Près au centre ville, Rue Hôtel	30_ TY - 165
Traverse des Près, Quartier saint Profissement le Beveron DOMICIL  DOMICIL (Sud Avenue Claude Delorme), La gendarmerie (Sud Avenue Claude  (Sud Avenue Claude Delorme), La gendarmerie (Sud Avenue Claude  Delorme), Avenue Saint-Promasse à partir de l'intersection Traverse des  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de  Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sain						
FUGERET (LE)  1 Château-Arnoux- Saint-Auban  Lique Mairie - Ensemble des électeurs de la commune  Mairie - Ensemble des électeurs de la commune  Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	FORCALQUIER	2	Forcalquier	3	Ancienne Gare - Av. Thierry d'Argenlieu : Chemin de la Roche, Avenue Général De Gaulle, Lotissements Serre de la Garde/ Beaudine // 'Empereur, Chemin des Mariaudis au droit des lotissements Serre de la Garde, l'Empeureur et Beaudine, Rond point Casino, RD 4100, Partie Sud de l'Inacienne route de Dauphin jusqu'à la Campagne Saint-Lazare (Campagne Saint-Lazare exclue). Partie Nord de l'ancienne Route de Qualphin, Avenue des 4 Reines, Boulevard Bouche, Boulevard de la	
FUGERET (LE)  1 Château-Arnoux- Saint-Auban  Lique Mairie - Ensemble des électeurs de la commune  Mairie - Ensemble des électeurs de la commune  Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	FORCALQUIER				Ancienne Gare - Av. Thierry d'Argenlieu : Chemin de la Roche, Avenue Général De Gaulle, Lotissements Serre de la Garde/ Beaudine // Empereur, Chemin des Mariaudis au droit des lotissements Serre de la Garde, Chemin des Mariaudis au droit des lotissements Serre de la Garde, Chemin des Mariaudis au droit des lotissements Serre de la Garde, l'Empeureur et Beaudine, Rond point Casino, RD 4100, Partie Sud de l'ancienne route de Dauphin jusqu'à la Campagne Saint-Lazare (Campagne Saint-Lazare exclue), Partie Nord de l'ancienne Route de Dauphin, Avenue des 4 Reines, Boulevard Bouche, Boulevard de la République, Place de Verdun  Espace Culturel de la Bonne Fontaine - Tous les écarts, tous les Hameaux Traverse des Prés, Quartier Saint Promasse, Lotissement les Charmels DOMICIL (Sud Avenue Claude Delorme), Lotissement le Beveron DOMICIL (Sud Avenue Claude Delorme), La gendarmerie (Sud Avenue Claude Delorme), Avenue Saint-Promasse à partir de l'intersection Traverse des Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de Villeneuve à partir de l'intersection Avenue Jean Giono, Partie Sud d'Villeneuve à partir de l'intersection Avenue Jean Giono, Partie Sud d'Villeneuve à partir de l'intersection Avenue Jean Giono, Partie Sud d'Villeneuve à partir de l'intersection Leazere, Lotissemen l'ancienne Route de Dauphin à partir du quartier Saint-Lazare, Lotissemen	
FUGERET (LE)  1 Château-Arnoux- Saint-Auban Saint-Auban Lieigua Mairie - Ensemble des électeurs de la commune  Mairie - Ensemble des électeurs de la commune					Ancienne Gare - Av. Thierry d'Argenlieu : Chemin de la Roche, Avenue Général De Gaulle, Lotissements Serre de la Garde/ Beaudine /l'Empereur, Chemin des Mariaudis au droit des lotissements Serre de la Garde/ L'Empeureur et Beaudine, Rond point Casino, RD 4100, Partie Sud de l'ancienne route de Dauphin jusqu'à la Campagne Saint-Lazare (Campagne Saint-Lazare exclue). Partie Nord de l'ancienne Route de Dauphin, Avenue des 4 Reines, Boulevard Bouche, Boulevard de la République, Place de Verdun  Espace Culturel de la Bonne Fontaine - Tous les écarts, tous les Hameaux Traverse des Prés, Quartier Saint Promasse, Lotissement les Charmels DOMICIL (Sud Avenue Claude Delorme), La gendarmerie (Sud Avenue Claude Prés (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de Villeneuve à partir de l'intersection Avenue Jean Giono, Partie Sud de Villeneuve à partir de l'intersection Avenue Jean Giono, Partie Sud de Villeneuve à partir de l'intersection Avenue Jean Giono, Partie Sud de Villeneuve à partir de l'intersection Francienne Route de Dauphin à partir du quartier Saint-Lazare, Lotissemen le Petit Briant, RD4100 (partie Sud à partir du lotissement le Petit Briant) CAS, lotissement La Cheneraie, quartier Beaudine (traverse de Beaudine)	
GANAGOBIE Saint-Auban Haigus Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	FORCALQUIER	2	Forcalquier	4	Ancienne Gare - Av. Thierry d'Argenlieu : Chemin de la Roche, Avenue Général De Gaulle, Lotissements Serre de la Garde/ Beaudine // Empereur, Chemin des Mariaudis au droit des lotissements Serre de la Garde, l'Empeureur et Beaudine, Rond point Casino, RD 4100, Partie Sud de l'Indicienne route de Dauphin jusqu'à la Campagne Saint-Lazare (Campagne Saint-Lazare exclue). Partie Nord de l'ancienne Route de Dauphin, Avenue des 4 Reines, Boulevard de la République, Place de Verdun  Espace Culturel de la Bonne Fontaine - Tous les écarts, tous les Hameaux Traverse des Prés, Quartier Saint Promasse, Lotissement les Charmels DOMICIL (Sud Avenue Claude Delorme), La gendarmerie (Sud Avenue Claude Villeneuve à partir de l'intersection Traverse des Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de Villeneuve à partir de l'intersection Avenue Jean Giono, Partie Sud de l'ancienne Route de Dauphin à partir du quartier Saint-Lazare, Lotissemen le Petit Briant, RD4100 (partie Sud à quartier Beaudine (traverse de Beaudine)  Mairie le Fuzeret - Ensemble des électeurs de la commune	
GARDE (LA) 1 Castellane Unique Mairie - Ensemble des electeurs de la commune	FORCALQUIER FUGERET (LE)	2	Forcalquier	4 Unique	Ancienne Gare - Av. Thierry d'Argenlieu : Chemin de la Roche, Avenue Général De Gaulle, Lotissements Serre de la Garde/ Beaudine // Empereur, Chemin des Mariaudis au droit des lotissements Serre de la Garde, l'Empeureur et Beaudine, Rond point Casino, RD 4100, Partie Sud de l'ancienne route de Dauphin jusqu'à la Campagne Saint-Lazare (Campagne Saint-Lazare exclue), Partie Nord de l'ancienne Route de Dauphin, Avenue des 4 Reines, Boulevard Bouche, Boulevard de la République, Place de Verdun  Espace Culturel de la Bonne Fontaine - Tous les écarts, tous les Hameaux Traverse des Prés, Quartier Saint Promasse, Lotissement les Charmels DOMICIL (Sud Avenue Claude Delorme), Lotissement le Beveron DOMICIL (Sud Avenue Claude Delorme), La gendarmerie (Sud Avenue Claude Delorme), Avenue Saint-Promasse à partir de l'intersection Traverse des Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de Villeneuve à partir de l'intersection Avenue Jean Giono, Partie Sud d'Incienne Route de Dauphin à partir du quartier Saint-Lazare, Lotissemen le Petit Briant, RD4100 (partie Sud à partir du lotissement le Petit Briant) CAS, lotissement La Cheneraie, quartier Beaudine (traverse de Beaudine)	
	FORCALQUIER FUGERET (LE)	2	Forcalquier  Castellane Château-Arnou	4 Unique	Ancienne Gare - Av. Thierry d'Argenlieu : Chemin de la Roche, Avenue Général De Gaulle, Lotissements Serre de la Garde/ Beaudine /l'Empereur, Chemin des Mariaudis au droit des lotissements Serre de la Garde, l'Empeureur et Beaudine, Rond point Casino, RD 4100, Partie Sud de l'ancienne route de Dauphin jusqu'à la Campagne Saint-Lazare (Campagne Saint-Lazare exclue). Partie Nord de l'ancienne Route de Dauphin, Avenue des 4 Reines, Boulevard Bouche, Boulevard de la République, Place de Verdun  Espace Culturel de la Bonne Fontaine - Tous les écarts, tous les Hameaux Traverse des Prés, Quartier Saint Promasse, Lotissement les Charmels DOMICIL (Sud Avenue Claude Delorme), La gendarmerie (Sud Avenue Claude Delorme), Lotissement le Beveron DOMICIL (Sud Avenue Claude Delorme), La gendarmerie (Sud Avenue Claude Delorme), La gendarmerie (Sud Avenue Claude Près (partie est jusqu'au centre-ville), Quartier Sainte-Catherine, Route de Villeneuve à partir de l'intersection Avenue Jean Giono, Partie Sud d'l'ancienne Route de Dauphin à partir du quartier Saint-Lazare, Lotissemen le Petit Briant, RD4100 (partie Sud à partir du lotissement le Petit Briant) (CAS, lotissement La Cheneraie, quartier Beaudine (traverse de Beaudine)  Mairie le Fugeret - Ensemble des électeurs de la commune	

COMMUNES (ordre alphabétique)	Circonso ription législati ve	Canton	Numéro de Bureau	Siège du bureau de vote et délimitation de son périmètre (période du 1er janvier au 31 décembre 2021)	Bureaux centralisateurs de commune et/ou de canton
GREOUX-LES-BAINS	1	Valensole	1	Mairie – salle du conseil et des mariages : chemin de l'Oumède, les Hautes Plaines, route de Valensole, chemin des riayes, chemin de Laval, rue de la taste, chemin de Sainte-Annette, avenue du docteur Jaubert, la combe du soleil, cité paradis, chemin des ormes, route de Manosque, chemin des collines, route de Vinon-Manosque, allée des platanes, domaine de Pontoise, lotissement des thermes, lotissement du jas du rocher, domaine de Rousset, impasse de la treille, impasse dei calissoun, impasse des riayes, impasse des clairettes, domaine de Bagatelle, domaine de la Javie, jas du rocher, avenue de la combe, chemin de la grande draye, Chemin Saint-Donat, chemin de la Javie, hameau du levant, impasse de la gamatte, les vignes de la combe, chemin du pas, vallon paradis, chemin de la ferré, chemin de la haute Palud, chemin de la villa romaine, chemin des riayes basses, impasse des plantiers	
GREOUX-LES-BAINS	1	Valensole	2	Mairie – salle du conseil et des mariages : rue des remparts, chemin des seigneurs, rue Arnaud de Trlan, rue de la plateforme, rue jean-Baptiste Malon, rue du puy, rue de la vière, rue des cades, chemin des fontaines, le Griselis B, rue Martin Philip, chemin Sant-Aurelle, rue de la placette, rue des templiers, chemin Saint-Jean, rue du château, le Griselis A, rue des marquises, rue du chemin neur, rue neuve, rue du cadran, chemin de la peyresse, quartier des fontaines, résidence les fontaines, rue des bassins, rue du vieil horloge, impasse de la croix de Piara, les fontaines, rue des corneilles, rue de la lanterne, traverse du château, rue du fontainier, placette des corneilles, rue de la lanterne, traverse du fontainier, rue fontaine vieille, rue grande, avenue des Alpes, avenue des aires, place de l'hôtel de ville, avenue des marronniers, rue mousselline, rue de sécoles, rue barboise, chemin des baumes, rue de l'Hôțelal, rue de l'église, quartier Saint-Sébastien, rue Laure Garcin, rue des lilas, avenue Pierre Brossolette,	
GREOUX-LES-BAINS	1	Valensole		traverse de l'hopitat, avenue Andre Malraux, montée de la meisson-rue de Salle Félibrige: avenue du clos de coutin, avenue des thermes, chemin de roseaux chemin du plan, rue des eaux chaudes, route de Vinon, chemin du hameau du plan, chemin des Maurines, chemin de babaou, Impasse des amandiers, chemin de la barque, chemin de la grande auberge, chemin d'aurafrède, chemin des rives du Verdon, les hautes rives du Verdon, avenue du Verdon, domaine d'Aurabelle, domaine de la Pigette, route de Riez, route de Saint-Pierre, chemin des vannes, lotissment des Alpilles, chemin des relarguiers, chemin de l'auro, chemin de la rivière, chemin des Rompldes, chemin Gaspard de Besse, le coulet de Sion, le plan d'Aurabelle, route d'Esparron, chemin de la renarde, chemin du pavillon de chasse, chemin des sébieres, clos des oliviers, domaine des Iscles, quartier des brouès, rue Jean Nègre, avenue Jean Moulin	
HAUTES-DUYES (LES)	1 1	Digne-les-Bains 1	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
HOSPITALET (L')	2	Reillanne	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
JAUSIERS	2	Barcelonnette		Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
IAVIE (LA)	1	Seyne	The second second second second second	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
LAMBRUISSE	1 1	Castellane		Salle Paul Germain - Ensemble des électeurs de la commune	
LARDIERS	2	Forcalquier		Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
LAUZET-UBAYE (LE)	2	Barcelonnette	The second secon	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
	2	Forcalquier		Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
LIMANS	1			Salle multi-activités - Ensemble des électeurs de la commune	
LURS		Forcalquier		Ancienne école - Ensemble des électeurs de la commune	
MAJASTRES	1	Riez		salle des fêtes - Ensemble des électeurs de la commune	
MALIJAI MALLEFOUGASSE-AUGES	2	Digne-les-Bains 2 Forcalquier	Unique	salle annexe à la Mairie « Jean-François Ailhaud » - Ensemble des électeurs de la commune	
MALLEMOISSON	1 1	Digne-les-Bains 2		Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
MANE	2	Reillanne	Unique	Salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune	
MANOSQUE	2	Manosque 2	canton 08	Hôtel de Ville – Salle du Conseil : Intérieur du périmètre formé par l'axe des voies suivantes : Boulevard Elémir Bourges (en partie), Boulevard de la Plaine (côté impair), Boulevard Mirabeau (côté pair), Boulevard des Tilleuls (en partie), Boulevard Casimir Pelloutier (côté pair)	et centralisateur des cantons
MANOSQUE	2	Manosque 2	canton 08	Salle des tilleuls – rue Lemoyne: Intérieur du périmètre formé par la limite de commune et par l'axe des voies suivantes: Montée des Genêts (côté pair), Boulevard Esclagon (côté pair), Boulevard Martin Bret (côté pair), Boulevard des Tilleuls (en partie), Rue de la Tannerie (en partie), Boulevard des Cougaurdelles (côté impair), Chemin de Sainte Roustagne	
MANOSQUE	2	Manosque 2	Canton 08	École élémentaire des Combes – salle polyvalente : Intérieur du périmètre formé par la limite de commune et par l'axe des voies suivantes : Route d'Apt (côté pair), Avenue du Lubéron (côté pair), Piace Du Dr Caire, Boulevard des Lavandes (côté impair), Rue Marc-Antoine Laugier (côté impair), Montée des Chauvinet (en partie), Boulevard du Contadour (en partie), Chemin de Villemus (en partie), Chemin de la Thomassine (côté impair)	
MANOSQUE	2	Manosque 2	Canton 08	École maternelle des Combes – rez-de-chaussée : Intérieur du périmètre formé par l'axe des voies suivantes : Montée de la Mort d'Imbert (en partie), Place du souvenir, Boulevard Martin Bret (côté impair), Porte du Soubeyran, Rue des tourelles (côté pair), Montée des bassins (en partie), Boulevard des Combes (en partie), Rue Marc-Antoine Laugier (côté pair), Montée des Chauvinets (en partie) de voievard du Contadour (en partie), croisement chemin de Villemus (en partie)	
MANOSQUE	2	Manosque 2	5 Canton 08	Salle de réunion du complexe omnisports Edouard Fachleitner (vers la Rochette) : Intérieur du périmètre formé par la limite de commune et par l'axe des voies suivantes : Chemin de la Thomassine (côté pair), Chemin de Willemus (en partie), Montée de la Mort d'Imbert (en partie), Place du souvenir, Boulevard Martin Bret (en partie), Boulevard Ernest Escanglon (côté impair), Montée des Genêts (côté impair)	

COMMUNES (ordre alphabétique)	Circonsc ription législati ve	Canton	Numéro de Bureau	Siège du bureau de vote et délimitation de son périmètre (période du 1er janvier au 31 décembre 2021)	Bureaux centralisateurs de commune et/ou de canton
MANOSQUE	2	Manosque 2	6 Canton 08	Foyer Quintrand – rue Lemoyne: Intérieur du périmètre formé par la limite de commune et par l'axe des voies suivantes: Chemin de Sainte-Roustagne (côté pair), Place des chasseurs, Boulevard des Cougourdelles (côté pair), Rue de la tannerie (en partie), Boulevard des tilleuls (en partie), Rue du Dauphiné (côté impair), Montée des vraies richesses (en partie), Boulevard Paul Martin Nalin (en partie), Montée de Manenc (en partie), Chemin du Mont d'Or (côté impair), Esplande Y. Raymondo, Chemin du Dr Gérard Durbet (côté impair), Chemin de l'Olivade (côté impair), limite de section cadastrale AS et OC, Canal de Manosque, Chemin de Pimarlet (en partie), Route de Volx (côté impair)	
1ANOSQUE	2	Manosque 3		École élémentaire de la Ponsonne - Salle polyvalente : Intérieur du périmètre formé par la limite de commune et par l'axe des voies suivantes : Route de Volx (côté pair), Boulevard Maréchal Juin (en partie), Chemin des Vannades (en partie), Chemin des vannades (en partie), Chemin champs de pruniers (côté pair), Boulevard de Garidel (côté pair), Place Damasse Arbaud, ligne de chemin de fer Marseille à Veynes, Ravin de Drouille, limite de la section cadastrale AX jusqu'au chemin de Robert, Chemin de Robert (en partie), Chemin de Pimoutier (côté impair). Route de Marseille D 4096 (côté impair) du périmètre.	
MANOSQUE	2	Manosque 2	8 canton 09	Pimoutier (côte impair), induite de unité polyvalente : Intérieur du périmètre facole maternelle de la Ponsonne - Salle polyvalente : Intérieur du périmètre formé par l'axe des voies sulvantes : Place Damasse Arbaud, Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny (côté impair), Avenue Jean Giono (en Partie), Boulevard de Haute Provence (côté pair), Rond-point de l'Olivette, Avenue du moulin neuf (en partie), Boulevard Pierre de Garidel (côté impair)	
MANOSQUE	2	Manosque 2	9 canton 09	École maternelle Saint-Lazare – salle polyvalente : Intérieur du périmètre formé par l'axe des voies suivantes : Allée de Provence (côté pair), Rue des heures claires, Place Osco Manosco, Avenue Jean Giono (en partie), Avenue Frédéric Mistral (en partie), Ravin de Drouille, Allée Alphonse Daudet (côté impair), Avenue Majoral Raoul Arnaud (en partie), Rue des potiers (côté impair), Boulevard Elémir Bourges (en partie), Boulevard de la plaine (côté pair).	
MANOSQUE MANOSQUE	2	Manosque 3	10 canton 09	École élémentaire Saint-Lazare -salle polyvaiente : Interieur du partice, formé par l'axe des voies suivantes : Avenue du moulin neuf (en partie), Chemin Champs de prunièrs (côté impair), Chemin des Vannades (en partie), Boulevard Maréchal Juin (en partie), Boulevard Ernest Devaux (côté pair), Avenue Saint-Lazare (en partie), Espace Privat Jean Molinier, Allée de Provence (côté impair), Rue René Char (côté impair), Rue des Allée de Provence (côté impair), Rue René Char (côté impair), Rue des	
MANOSQUE	2	Manosque 3	11 canton 09	École élémentaire du Colombier - saile polyvalente : interieur de permair)	
MANOSQUE	2	Manosque 1	12 Canton 07	École Maternelle de la Luquèce – salle polyvalente : Intérieur du périmètre formé par la limite de la commune et par l'axe des voies suivantes : départementale 907 (route d'Apt), Avenue du Luberon (limite cantonale), Place du Docteur Quaire, Boulevard des lavandes (côté pair) jusqu'à l'intersection de la Montée des bassins (côté impair) puis jusqu'à l'intersection de la rue des tourelles (côté impair), jusqu'à l'intersection de la rue des tourelles (côté impair), jusqu'à l'intersection de la rue Léon Mure (côté pair), Place du docteur Quaire, Avenue de la Repasse (côté pair), jusqu'à l'intersection de la D6 dite route de Pierrevert (côté pair) et jusqu'à la limite de la commune	
MANOSQUE	2	Manosque 1	13 Canton 07	Mure (côté impair), Boulevard Elemir Bourges (côté impair), Allée Alphonse potiers (côté pair) Avenue Majoral Arnaud (côté impair), Allée Alphonse Daudet (côté pair), avenue des Savels (côté pair), Rond-point des Adrechs (côté pair), Montée des Adrechs (côté pair), Boulevard des Varzelles (côté pair), Montée des Adrechs (côté pair), Boulevard des Varzelles (côté pair), Boulevard (côté pai	
MANOSQUE	2	Manosque 1	14 Canton 07	École élémentaire de la Luquèce - saile des maitres : interieur du périeur de formé par la limite de la commune et par l'axe des voles suivantes : D6 dite route de Pierrevert (côté impair), Avenue de la Repasse (côté impair), Place du docteur Quaire, Montée de toutes aures (côté pair), Chemin de l'accept de la commune	
MANOSQUE	2	Manosque 1	15 canton 07	Chemin de San Brancai (coté impair), monte de toutes durés des la impair) jusqu'à l'intersection du boulevard des Varzelles (côté pair) jusqu'à l'intersection de la Montées des Adrechs (côté impair), puis jusqu'à l'intersection du Rond-point des Adrechs, Avenue des Savels (partiel côté pair), Avenue des Serret (côté pair) jusqu'à la limité de la commune	
MANOSQUE	2	Manosque 1	16 canton 07	suivantes : avenue des Serrets (côté impair), avenue des Saveis puticion de l'avenue frédéric Mistral (côté pair) jusqu'à l'intersection de l'Avenue Georges Pompidou (côté pair) puis jusqu'à l'intersection de la rue des Caveis (côté pair) puis jusqu'à l'intersection de la rue des Caveis (côté pair) puis jusqu'à l'a jusqu'à la jimite de	la commune
MANOSQUE	2	Manosque 1	17 canton 0	École Élémentaire des Plantiers - Salle polyvalente : Interieur des plantiers	

COMMUNES (ordre alphabétique)	Circons ription législat ve	Canton	Numéro de Bureau	Siège du bure au de vote et délimitation de son périmètre (période du 1er janvier au 31 décembre 2021)	Bureaux centralisateurs de commune et/ou de canton
MARCOUX	1	Digne-les-Bains 1	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
MEAILLES	1	Castellane	Unique	Salle multi-activités - Ensemble des électeurs de la commune	
MEES (LES)	1	Oraison	1	Mairie, 18 boulevard de la République - périmètre délimité au Nord par la limite avec Malijai, au Sud par la Draille des Pénitents, à l'Est par la limite avec Puimichel et à l'Ouest et au Nord-Ouest par la ligne, riveralns exclus, formée par la RD 4 prolongée par la RD 4a depuis la limite Nord de la commune jusqu'à la Durance	
MEES (LES)	1	Oraison	2	Maison des Associations, rue de la Piscine - périmètre délimité au Nord par la limite avec Malijal, à l'Ouest par la Durance et à l'Est et au Sud-Est par la ligne, riverains inclus, formée par la RD 4 prolongée par la RD 4a de la limite Nord de la commune jusqu'à la Durance	· ·
MEES (LES)	1	Oraison	3	Salle communale de Dabisse - de la Draille des Pénitents au Nord à une ligne reliant la Durance à la limite de la commune avec Puimichel au Sune passant respectivement sur les limites des sections cadastrales E1-E2/E3, D1/D5, D2/D4 et D3/D4	
MEES (LES)	1	Oraison	4	Salle communale des Pourcelles - du Nord au sud, de la limite Sud de la section de Dabisse à la limite de la commune avec Oraison et d'Est en Ouest, de la limite avec la commune du Castellet à la Durance	
MELVE	2	Seyne	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
MEOLANS-REVEL	2	Barcelonnette	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
MEZEL	1	Riez	Unique	Salle communale du Club du 3ème âge, Av Pierre Rose - Ensemble des électeurs de la commune	
MIRABEAU	1	Digne-les-Bains 2		Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
MISON	2	Sisteron	Unique	Nouvelle mairie - Les Armands : Ensemble des électeurs de la commune	Cantallant
MONTAGNAC-MONTPEZAT	1	Valensole	1	Salle polyvalente « La Rabassière » - électeurs de la commune associée de Montagnac (chef-lieu)	Centralisateur de commune
MONTAGNAC-MONTPEZAT	1	Valensole	2	Mairie-annexe de Montpezat - électeurs de la commune associée de	
MONTCLAR	2	Seyne	Unique	Mante armiexe de Saint-Jean - Ensemble de électeurs de la commune	
MONTFORT	1	Château-Arnoux- Saint-Auban		Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
MONTFURON	2	Manosque 1	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	An .
MONTJUSTIN	2	Reillanne	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
MONTLAUX	2	Forcalquier	Unique	Salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune	
MONTSALIER	2	Reillanne	Unique	Salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune	Cantagliana and anadam
MORIEZ	1	Castellane	1		Centralisateur de commune
MORIEZ	1	Castellane	2	<b>Ecole de Hyèges</b> - Electeurs des hameaux de Hyèges, les Chaillans et Castellet	
MOTTE-DU-CAIRE (LA)	2	Seyne	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
MOUSTIERS-SAINTE-MARIE	1	Riez	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
MURE-ARGENS (LA)	1	Castellane	Unique	Salle Polyvalente de La Mure - Ensemble des électeurs de la commune	and the second s
NIBLES	2	Seyne	CONTRACTOR OF STREET	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
NOZELLES	2	Forcalquier	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
NOYERS-SUR-JABRON	2	Sisteron Sisteron	The second secon	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune  Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	***
OMERGUES (LES) ONGLES	2	Forcalquier		Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
OPPEDETTE	2	Reillanne	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
DRAISON	ì	Oraison	1	Salle Polywalente Giai-Miniet: Du canal EDF à côté du camping des Oliviers, Chemin Saint-Sauveur, Avenue Francis Richard jusqu'au canal EDF, longer le canal EDF (après la chute) jusqu'à la D4 – Avenue Charles Richaud, traverser la commune en suivant la D4, Avenue Abdon Martin, Allée Arthur Gouin – Rue Elie Louis Julien, Avenue Charles Richebois – Rue du R. mai 1945. Chamin du Vésier limite commune du	Centralisateur de commune et centralisateur du canton 10
DRAISON	1	Oraison		Salle Polyvalente Giai-Miniet: Durance – suivre la limite commune Les Mées, longer le canal EDF (Nord), Chemin Saint-Sauveur (sans l'inclure : limite Bureau 01), HLM Martin Bret, longer le canal EDF (après la chute) jusqu'à la D4 – traverser la commune en suivant la D4, Rue des peuplier – Rue Roger Chaudon, Avenue des Frères Bonnet, aller jusqu'à la Durance, longer la Durance jusqu'à la limite de Les Mées	
DRAISON	1	Oraison		Salle Polyvalente Giai-Miniet : Chemin de Saint-Anne - Rond-point du Castellet Avenue Charles Richebois, Rue Elle Louis Julien, Allée Arthur Gouin, Avenue Flourens Aillaud (sans les inclure : limite Bureau 01), suivre la D4 jusqu'au lotissement Plein Sud (sans l'inclure) - traverser le Chemin de Saint-Pancrace, Chemin du Thuve, Chemin de Sainte-Anne	
DRAISON	1	Oraison		Salle Polyvalente Giai-Miniet: limite du Bureau 02 (Rue des peupliers, Rue Roger Chaudon, Avenue des Frèers Bonnet: sans les inclure), pont sur le canal EDF, longer le canal EDF puis longer la Durance jusqu'à l'Asse limite commune de Valensole - longer l'Asse jusqu'à la limite commune Le Castellet - revenir sur le relais de télévision situé Font des oiseaux - couper jusqu'au Chemin du Thuve (sans l'inclure), Hameau de la Grande Bastide et rue Paul Arène, longer la D4 vers le centre-ville jusqu'au Rancure, Rue des peupliers	
ALUD-SUR-VERDON (LA)	1	Riez		Château de La Palud - Electeurs de la commune associée de La Palud ( (chef-lieu)	Centralisateur de commune
ALUD-SUR-VERDON (LA)	1	Riez	2	Mairie de Chateauneuf-les-Moustiers - Electeurs de la commune associée de Châteauneuf-les-Moustiers	
EIPIN	1	Sisteron	Unique	Grande salle de la Maison pour tous - Ensemble des électeurs de la commune	
EYROULES	1	Castellane		Salle polyvalente face à la Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
EYRUIS		Château-Arnoux- Saint-Auban			Centralisateur de commune
EYRUIS	1	Château-Arnoux- Saint-Auban	2 :	Salle des Fêtes : partie Est de la commune depuis la RD4096, électeurs domiciliés hors agglomération, électeurs domiciliés hors de la commune	
			AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF	Rez-de-chaussée de la Maison Commune - Ensemble des électeurs de la	The state of the s

COMMUNES (ordre alphabétique)	Circonsc ription législati ve	Canton	Numéro de Bureau	Siège du bureau de vote et délimitation de son périmètre (période du 1er janvier au 31 décembre 2021)	Bureaux centralisateurs de commune et/ou de canton
PIERREVERT	2	Manosque 1	ì	Salle polyvalente: Allée Saint-André, Avenue Bailli de Suffren, Avenue de Carbonelle, Avenue de la tranquilité, Avenue de Parin, Avenue de Rome, Avenue de Valgas, Avenue de Defens, Avenue du lac, Avenue Jean Giono, Avenue René Bigant, Avenue Saint-Armand, Avenue Saint-Feirer, Avenue Saint-Véran, Avenue Saint-Véran, Avenue Saint-Félicie, Boulevard Saint-Georges, Boulevard du crépuscule, Boulevard Sansano, Chemin de Pallières, Chemin de Saint-Véran, Chemin des Esquirolles, Clos saint-Véran, Hameau de la tranquilité, Impasse Carbonelle, Impasse de la source, Impasse des amandiers, Impasse des genêts, Impasse des pins, Impasse des romarins, Impasse des vignes, Impasse du clos, Impasse Honorat Amoreux, Impasse Pierre Eyries, Impasse Saint-Véran, le Clos, le Grand Valgas, le Petit Valgas, le Valgas, Lotissement de la source, Montée Eugène Charbonnier, Montée Gaspars de Bernier, Place Saint-Louis, Quartier Parrin, Rampe des Ginestes, Traverse Carbonelle, Traverse du Serre, Traverse Saint-Véran	Centralisateur de commune
PIERREVERT	2	Manosque 1	2	Salle polyvalente: Avenue Auguste Bastide, Avenue de la Cousto, Avenue de la Vigneraie, Avenue de l'Houme, Avenue du Barri, Compagne Gombert, Chemin de Beauchamp, Chemin de Manosque à Pertuis, Chemin de Montfuron, Chemin des chômeurs, Chemin des Pins, Chemin des terres blanches, Chemin de golf, Cours de la Libération, Domaine du Châteuneuf, Domaine de la Blaque, Domaine de la Royère, Domaine de Régusse, Domaine des terres blanches, Domaine Sainte-Marguerite, Impasse de la Gaiété, Impasse Elémir Bourges, Impasse Rampal, la Chaume, la Gardette, la Gradette, la Petite Gardette, la Réserve, le Chaffère, le Clapier, le Grande Gardette, la Petite Gardette, la Réserve, le Chaffère, le Clapier, le Pas du gendarme, le Petit Pinganaud, le Petit Plan, le Revest, les Carnines, les Vierards, l'orée du golf, Lotissement terres blanches, Pinganaud, Place de la liberté, place de l'Église, Place du 2 décembre, Quartier Auriol, Route de la Bastide des Jourdans, Rue Adoplhe Aillaud, Rue de Beaumont, Rue de la Bourgade, Rue de la Frache, rue de la Gaiété, Rue de l'Église, Rue du château d'eau, Rue du Din, Rue du lavoir, Rue du Pasquier, Rue du portail Sainte-Tulle, Rue Elémir Bourges, Rue Marie-Louise Bonnard, Rue Osco Manosco, Rue Saint-Jean, Sainte-Marguerite, Traverse de la Bourgade, Traverse des terres blanches, Traverse Marie-Louise Bonaard	
PIERREVERT	2	Manosque 1	3	Salle polyvalente: Avenue de Mautemps, Avenue de Provence, Chemin de la sourde, Route de Manosque, Chemin de Resplandin, Chemin des Ferrages, Chemin des merles, Chemin des plaines, Chemin des Rochs, Chemin des rosiers, Chemin du Ridau, Chemin de la Foun Souffle, Impasse de la Calade, Impasse des Chrestiannes, Impasse des épines, Impasse des Ferrages, Impasse des merles, Impasse les chênes verts, la Farigoule, le Roseraie, la Sariette, le Ronsard, Lotissement de la Roseraie, Lotissement de la Farigoule, Montée de la Calade, Montée des Chrestiannes, Montée Saint-Michel, Quartier des Ferrages, Route de Mautemps, Traverse la Farigoule, Traverse des merles, Traverse de la Roseraie, Traverse Saint-Michel, Travers la clé des champs	,
PIERREVERT	2	Manosque 1	4	Salle polyvalente: Avenue Alphonse Daudet, Avenue du Quair, Avenue Frédéric Mistral, Avenue Marcel Pagnol, Avenue Marius Grassi, Campagne Saint-Patrice. Château des Houges, Chemin de Bucrlière, Chemin de la Chapelle, Chemin de la grande fontaine, Chemin de la mouette, Chemin de Saint-Patrice, Chemin de Sainte-Tulle, Chemin des baudets, Chemin des Bauds, Chemin des Côteaux, Chemin des Faisses, Chemin des Fourques, Chemin des Houges, Chemin des Houges, Chemin des Houges, Chemin des Houges, Chemin des Pourques, Chemin des Pourques, Chemin des Houges, Chemin des Houges, Chemin des Houges, Chemin des Mouillières Longues, Chemin des pommiers, Chemin des Sauvets, Chemin du moulin, Chemin du Quair, Chemin du stade, Impasse des baudets, Impasse du Quair, Impasse Saint-Michel, le Jas, le Moulin, Lottissement la Burlière, Lottssement l'Éden, Montée du Camp Maurin, Montée des Bauds, Route de Sainte-Tulle, Rue du Rairie - Traverse du théâtre, Rue du Quair, Traverse du Quair, lotissement les Vignes	
			Uninus	Salle Polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune	
PONTIS	1	Barcelonnette Seyne	Unique Unique	Mairie de Prads - Ensemble des électeurs de la commune	
PRADS-HAUTE-BLEONE	1	Riez	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
PUIMOISSON	1	Riez	Unique	Mairie, salle du Conseil municipal - Ensemble des électeurs de la commune	
QUINSON	1 1	Valensole	Unique	Salle L'Emancipatrice - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
REDORTIERS	2	Reillanne	Unique	Mairie - Ensemble des electeurs de la commune Salle des associations Rue Georges Alliaud - Ensemble des électeurs de la	Centralisateur du canton 11
REILLANNE	2	Reillanne	Unique	commune	
REVEST-DES-BROUSSES	2	Reillanne	Unique	Salle polyvalente, place du Village - Ensemble des électeurs de la commune	
REVEST-DU-BION	2	Reillanne	Unique	Maison du temps libre Ensemble des électeurs de la commune	
REVEST-SAINT-MARTIN_	2	Forcalquier	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	Centralisateur du canton 12
RIEZ	1	Riez	Unique	Salle multi-activités - Ensemble des électeurs de la commune	
ROBINE-SUR-GALABRE (LA)	1	Digne-les-Bains 1	Unique	Salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune	
ROCHEGIRON (LA)	2	Reillanne	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
ROCHETTE (LA)	1	Castellane	Unique Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
ROUGON	1	Castellane Riez	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
ROUMOULES SAINT-ANDRE-LES-ALPES	1	Castellane	Unique	Mairie Salle du conseil municipal - Ensemble des électeurs de la commune	
SAINT-BENOIT	1	Castellane	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
SAINTE-CROIX-A-LAUZE	2	Reillanne	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
SAINTE-CROIX-DU-VERDON	1	Valensole	Unique	Mairie, salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune Médiathèque - Ensemble des électeurs de la commune	
SAINT-ETIENNE-LES-ORGUES	2	Forcalquier	Unique	Madinahagua - Encemple des electeurs de la communic	

COMMUNES (ordre alphabétique)	Circonsc ription législati ve	Canton	Numéro de Bureau	Siège du bureau de vote et délimitation de son périmètre (période du 1er janvier au 31 décembre 2021)	Bureaux centralisateurs de commune et/ou de canton
SAINTE-TULLE	2	Manosque 3	1	Espace Socio-culturel « Gaston Vachier » - Avenue de la République : quartier les Aires, rue des Alpes, rue Ampère, Z.A. les bastides blanches. Campagne la Cellule, les Charbonnières, rue de la chute d'eau, cité E.D.F., rue colonel Fablen, Costebelle, Campagne Cybelle, rue du Dauphiné, rue Emile Combe, rue Emile Zola, campagne les Espers, rue Eugène Varlin, quartier Faucon, Campagne la Fiscotte, avenue François Béraud, Avenue Gabriel Péri, rue général Joinville, montée des genêts, rue des glycines, avenue Gracchus Babeuf, la Grande Campagne, lotissement les grande terres, les grands jardins, avenue Henri Barbusse, chemin des Hougues, traverse des innocents, impasse Jean-Jacques Rousseau, quartier les Jourdanes, place Jules Guesde, avenue du Languedoc, lotissement les Javandes, rue du lieutenant Gérard, Mairie/C.C.A.S, avenue Marcel Cachin, Avenue Marcel Paul, la Marmite, rue de la Martelle, quartier Mautemps Nord, impasse Max Trouche, Esplanade Max Trouche, chemin du moulin, Campagne le moulin, route nationale 96, rue des oliviers, impasse des ombres, avenue Pasteur, avenue Paul Langevin, avenue Paul-Vaillant Couturier, Campagne le Pétinguet, quartier le Petit Nice, avenue Pierre Sémard, avenue Pierre Sémard la gare, rue Pierre Ilmbaud, rue de Pierrevert, route de Pierrevert, les Prés vieux, avenue de la République, avenue Robespierre, les Rochettes, chemin des Rochettes, les Sagnards, les Surianes, place du théâtre, chemin du Thor, place Youri Gagarine, avenue Yves Farges	
SAINTE-TULLE	2	Manosque 3		Espace Socio-culturel « Gaston Vachier » - Avenue de la République : rue Albert Amoureux, rue des Albizias, rue de la Badasse, rue Blondel, H.L.M. la Burlière, Domaine de Cassagne, Campagne la Cassagne, quartier la Cassagne, lotissement Chanteclaude 1, rue Elsa Triolet, boulevard François Billoux, avenue François Mitterrand, place Frédéric Mistral, rue de la Gargoulette, rue des glaïeuls, les grands chemins, rue Guy Mocquet, lotissement le Haut Clgaloun, les Jardins de Cassagne, place Jean Moulin, boulevard Joliot-Curie, chemin des Jourdanes, place Louis Aragon, rue Louis Martin Bret, impasse Louise Michel, avenue Lucle Aubrac, rue des Magnans, place Marini, allée des micocouliers, rue Missac Manouchian, impasse des pescadous, le Petit Cassagne, rue Pierre Maitre, quinquies allée des micocouliers, rue René Char, rue de Romilly Jacqueline, chemin des roses, H.L.M. les roses, lotissement les roses, rue Simone Veil, place des tilleuls, chemin vieux de Manosque, rue des vignes rouges	
SAINTÉ-TULLE	2	Manosque 3		Centre Inter-âges – ruelle Van Gogh: chemin Alexandre Dumas, traverse des amoureux, rue d'Astrée, rue Bara, chemin des belles pierres, impasse du bon repos, rue Brutus, chemin du camping, rue du château, le clos, rue du clos, lotissement le clos, impasse de la combe, rue de la combe, route de Corbières, le Coulet Pointu, Escourche du Riou, rue Félix Esclangon, impasse du figuier, place de la fontaine ronde, rue de la fontaine ronde, rue Gabriel Besson, rue Gassendl, place Gassendl, chemin des granges, chemin Haut de Costebelle, rue Hoche, rue de l'horloge, montée des jacobins, impasse des jardins, place jean jaurès, rue des lavoirs, avenue Léo Lagrange, rue Marceau, montée des martyrs, rue de Montfuron, rue du moulin, place de la paix, les Pénitents, quartier Pietourouze, le pigeonnier, rue de la plaine, rue de la Quintane, rue des remparts, rue Robert Lejeune, quartier Saint-Jacques, quartier Saint-Pierre, rue Saint-Sébastien, chemin de Saint-Jedues, rue sans issue, rue des sans soucis, Impasse des tamaris, chemin des trecastels, rue des trecastels, quartier la Tuilière, impasse la Tuilière, avenue Victor Hugo, rue Voltaire, impasse de la voute	
SAINT-GENIEZ	2	Sisteron		Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
AINT-JACQUES	1	Riez		Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
AINT-JEANNET	1	Riez	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
AINT-JULIEN D'ASSE	1	Riez	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
AINT-JULIEN-DU-VERDON	i	Castellane		Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
AINT-JURS	1	Riez		Salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune	
AINT-LAURENT-DU-VERDON	1	Valensole		Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
AINT-LIONS	1	Riez		Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
	2	Reillanne		Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
AINT-MAIME	- 1	Valensole		Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
	1				
AINT-MARTIN-DE-BRÔMES	1 2		Unique	Le Château - Ensemble des électeurs de la commune	The second secon
AINT-MARTIN-DE-BRÔMES AINT-MARTIN-LES-EAUX	2	Manosque 2	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	The second secon
AINT-MARTIN-DE-BRÔMES AINT-MARTIN-LES-EAUX AINT-MARTIN-LES-SEYNE			Unique 1	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente : Électeurs de la commune associée de Saint-Michel, chef-lieu	Centralisateur de commune
AINT-MARTIN-DE-BRÔMES AINT-MARTIN-LES-EAUX AINT-MARTIN-LES-SEYNE AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE	2 2 2	Manosque 2 Seyne	Unique 1	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente : Électeurs de la commune associée de Saint-Michel,	Centralisateur de commune
AINT-MARTIN-DE-BRÔMES AINT-MARTIN-LES-EAUX AINT-MARTIN-LES-SEYNE AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE	2 2 2 2	Manosque 2 Seyne Reillanne Reillanne	Unique 1	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente : Électeurs de la commune associée de Saint-Michel, chef-lieu	Centralisateur de commune
AINT-MARTIN-DE-BRÖMES AINT-MARTIN-LES-EAUX AINT-MARTIN-LES-SEYNE AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-PAUL-SUR-UBAYE	2 2 2 2 2	Manosque 2 Seyne Reillanne Reillanne Barcelonnette	Unique 1 2 Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente : Électeurs de la commune associée de Saint-Michel, chef-lieu Mairie-annexe de Lincel : Electeurs de la commune associée de Lincel Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	Centralisateur de commune
AINT-MARTIN-DE-BRÖMES AINT-MARTIN-LES-EAUX AINT-MARTIN-LES-SEYNE AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-PAUL-SUR-UBAYE AINT-PAUL-SUR-UBAYE	2 2 2 2 2 2 1	Manosque 2 Seyne Reillanne Reillanne Barcelonnette Castellane	Unique 1 2 Unique Unique Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente : Électeurs de la commune associée de Saint-Michel, chef-lieu Mairie-annexe de Lincel : Electeurs de la commune associée de Lincel Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	Centralisateur de commune
AINT-MARTIN-DE-BRÔMES AINT-MARTIN-LES-EAUX AINT-MARTIN-LES-SEYNE AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-PIERRE AINT-PIERRE AINT-PIERRE	2 2 2 2 2 2 1 2	Manosque 2 Seyne Reillanne Reillanne Barcelonnette Castellane Barcelonnette	Unique 1 2 Unique Unique Unique Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente : Électeurs de la commune associée de Saint-Michel, chef-lieu Mairie-annexe de Lincel : Electeurs de la commune associée de Lincel Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle de l'ancienne école - Ensemble des électeurs de la commune	Centralisateur de commune
AINT-MARTIN-DE-BRÔMES AINT-MARTIN-LES-EAUX AINT-MARTIN-LES-SEYNE AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-PICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-PIERRE AINT-PIERRE AINT-PONS AINT-VINCENT-SUR-JABRON	2 2 2 2 2 2 1 2 2	Manosque 2 Seyne Reillanne Reillanne Barcelonnette Castellane Barcelonnette Sisteron	Unique 1 2 Unique Unique Unique Unique Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente : Électeurs de la commune associée de Saint-Michel, chef-lieu  Mairie-annexe de Lincel : Electeurs de la commune associée de Lincel Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle de l'ancienne école - Ensemble des électeurs de la commune Salle de l'ancienne école - Ensemble des électeurs de la commune	Centralisateur de commune
AINT-MARTIN-DE-BRÔMES AINT-MARTIN-LES-EAUX AINT-MARTIN-LES-SEYNE AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-PICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-PIERRE AINT-PIERRE AINT-PONS AINT-VINCENT-SUR-JABRON ALIGNAC	2 2 2 2 2 1 2 2 2	Manosque 2 Seyne Reillanne Reillanne Barcelonnette Castellane Barcelonnette Sisteron Sisteron	Unique 1 2 Unique Unique Unique Unique Unique Unique Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente : Électeurs de la commune associée de Saint-Michel, chef-lieu  Mairie-annexe de Lincel : Electeurs de la commune associée de Lincel Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle de l'ancienne école - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	Centralisateur de commun
AINT-MARTIN-DE-BRÔMES AINT-MARTIN-LES-EAUX AINT-MARTIN-LES-EAUX AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-PIICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-POUL-SUR-UBAYE AINT-PIERRE AINT-PONS AINT-VINCENT-SUR-JABRON ALIGNAC AUMANE	2 2 2 2 2 1 2 2 1 2	Manosque 2 Seyne Reillanne Reillanne Barcelonnette Castellane Barcelonnette Sisteron Sisteron Reillanne	Unique  1  2  Unique Unique Unique Unique Unique Unique Unique Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente : Électeurs de la commune associée de Saint-Michel, chef-lieu  Mairie-annexe de Lincel : Electeurs de la commune associée de Lincel Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle de l'ancienne école - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle multiactivités « ancienne école » - Ensemble des électeurs de la	Centralisateur de commun
AINT-MARTIN-DE-BRÔMES AINT-MARTIN-LES-EAUX AINT-MARTIN-LES-EAUX AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-PIICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-POUL-SUR-UBAYE AINT-PIERRE AINT-PONS AINT-VINCENT-SUR-JABRON ALIGNAC AUMANE	2 2 2 2 2 1 2 2 1 2 2 1	Manosque 2 Seyne Reillanne Reillanne Barcelonnette Castellane Barcelonnette Sisteron Reillanne Castellane	Unique  1  2 Unique Unique Unique Unique Unique Unique Unique Unique Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente : Électeurs de la commune associée de Saint-Michel, chef-lieu  Mairie-annexe de Lincel : Electeurs de la commune associée de Lincel Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle e l'ancienne école - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle multiactivités « ancienne école » - Ensemble des électeurs de la SSIGYEURIRANNE « Le Préau » - Ensemble des électeurs de la commune	Centralisateur de commun
AINT-MARTIN-DE-BRÔMES AINT-MARTIN-LES-EAUX AINT-MARTIN-LES-SEYNE AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-PAUL-SUR-UBAYE AINT-PONS AINT-VINCENT-SUR-JABRON ALIGNAC AUMANE AUSSES	2 2 2 2 2 1 2 2 1 2	Manosque 2 Seyne Reillanne Reillanne Barcelonnette Castellane Barcelonnette Sisteron Sisteron Reillanne	Unique  1  2 Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente : Électeurs de la commune associée de Saint-Michel, chef-lieu  Mairie-annexe de Lincel : Electeurs de la commune associée de Lincel Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle de l'ancienne école - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle multiactivités « ancienne école » - Ensemble des électeurs de la SSINFOURRAMMENTE « Le Préau » - Ensemble des électeurs de la commune Mairie Salle Tétras Lyre (rez-de-jardin) - Ensemble des électeurs de la	Centralisateur de commun
AINT-MARTIN-DE-BRÔMES AINT-MARTIN-LES-EAUX AINT-MARTIN-LES-SEYNE AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-PAUL-SUR-UBAYE AINT-PONS AINT-PONS AINT-VINCENT-SUR-JABRON ALIGNAC AUMANE AUSSES ELONNET	2 2 2 2 2 1 2 2 1 2 2 1	Manosque 2 Seyne Reillanne Reillanne Barcelonnette Castellane Barcelonnette Sisteron Reillanne Castellane	Unique  2  Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente : Électeurs de la commune associée de Saint-Michel, chef-lieu  Mairie-annexe de Lincel : Electeurs de la commune associée de Lincel Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle de l'ancienne école - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle multiactivités « ancienne école » - Ensemble des électeurs de la SSIFC'èUfffmunale « Le Préau » - Ensemble des électeurs de la commune Mairie Salle Tétras Lyre (rez-de-jardin) - Ensemble des électeurs de la	
AINT-MARTIN-DE-BRÔMES AINT-MARTIN-LES-EAUX AINT-MARTIN-LES-SEYNE AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-PAUL-SUR-UBAYE AINT-PONS AINT-PONS AINT-VINCENT-SUR-JABRON ALIGNAC AUMANE AUSSES ELONNET ENEZ	2 2 2 2 2 1 2 2 2 1 2 2 1 2	Manosque 2 Seyne Reillanne Reillanne Barcelonnette Castellane Barcelonnette Sisteron Sisteron Reillanne Castellane	Unique  1  2 Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente : Électeurs de la commune associée de Saint-Michel, chef-lieu  Mairie-annexe de Lincel : Electeurs de la commune associée de Lincel Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle de l'ancienne école - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle multiactivités « ancienne école » - Ensemble des électeurs de la Salle Tetras Lyre (rez-de-jardin) - Ensemble des électeurs de la Mairie Salle Tétras Lyre (rez-de-jardin) - Ensemble des électeurs de la Mairie Salle Tétras Lyre (rez-de-jardin) - Ensemble des électeurs de la Mairie Salle Tetras Lyre (rez-de-jardin) - Ensemble des électeurs de la	Centralisateur de commun
AINT-MARTIN-DE-BRÔMES AINT-MARTIN-LES-EAUX AINT-MARTIN-LES-SEYNE AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-PICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-PICHERE AINT-PONS-AINT-PICHERE AINT-VINCENT-SUR-JABRON ALIGNAC AUMANE AUSSES ELONNET ENEZ EYNE	2 2 2 2 2 1 2 2 1 2 1 2 1 2 1 2	Manosque 2 Seyne Reillanne  Reillanne Barcelonnette Castellane Barcelonnette Sisteron Sisteron Reillanne Castellane Seyne Riez	Unique  1  2 Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente : Électeurs de la commune associée de Saint-Michel, chef-lieu  Mairie-annexe de Lincel : Electeurs de la commune associée de Lincel Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle de l'ancienne école - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle multiactivités « ancienne école » - Ensemble des électeurs de la SSIFC'èUfffmunale « Le Préau » - Ensemble des électeurs de la commune Mairie Salle Tétras Lyre (rez-de-jardin) - Ensemble des électeurs de la	
AINT-MAIME AINT-MARTIN-DE-BRÖMES AINT-MARTIN-LES-EAUX AINT-MARTIN-LES-SEYNE AINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE AINT-POLS-UBAYE AINT-PONS AINT-VINCENT-SUR-JABRON ALIGNAC AUMANE AUSSES ELONNET ENEZ EYNE IGONCE IGOYER	2 2 2 2 1 2 2 1 2 2 1 2 1 2 1 2 1 2	Manosque 2 Seyne Reillanne Barcelonnette Castellane Barcelonnette Sisteron Sisteron Reillanne Castellane Seyne Riez Seyne	Unique  1  2 Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente : Électeurs de la commune associée de Saint-Michel, chef-lieu  Mairie-annexe de Lincel : Electeurs de la commune associée de Lincel Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle de l'ancienne école - Ensemble des électeurs de la commune Salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Salle multiactivités « ancienne école » - Ensemble des électeurs de la Salle Tetras Lyre (rez-de-jardin) - Ensemble des électeurs de la Mairie Salle Tétras Lyre (rez-de-jardin) - Ensemble des électeurs de la Mairie Salle Tétras Lyre (rez-de-jardin) - Ensemble des électeurs de la Mairie Salle Tetras Lyre (rez-de-jardin) - Ensemble des électeurs de la	

COMMUNES (ordre alphabétique)	Circonsc ription législati	Canton	Numéro de Bureau	Siège du bureau de vote et délimitation de son périmètre (période du 1er janvier au 31 décembre 2021)	Bureaux centralisateurs de commune et/ou de canton
SISTERON	ve 2	Sisteron	1	Mairie - 4, Place de la République - Allée de Verdun, Avenue Alsace Lorraine, Avenue de la Libération, Avenue des Arcades, Avenue Jean Moulin, Chemin de Chambrancon, Chemin de la Marquise, Impasse de la Magnanerie, Impasse des Combes, Rue des Combes, Montée du Molard, Place de la République, Rue des Cordeliers, Rue du Dr Niel, Rue Sainte Ursule, Avenue des Plantiers jusqu'au n°6 et n°18, Avenue Jean Jaurès jusqu'au n°6, Montée des Mûriers, Montée des Oliviers, Impasse des Cigales, Impasse des Rossignols, Rue Frédéric Mistral, Avenue du Gand, Chemin de la machine fixe, Avenue du Lac, Rue des Marres, Rue Fond Rive Neuve, Chemin de la Chapelle, Impasse du Signavoux, Avenue du Jabron du n°1 au n°35, et du n°2 au n°16, Chemin de l'Adrech, Lotissement Montcalm	14
SISTERON	2	Sisteron	2	Bibliothèque - 6, Avenue Paul Arène - Chemin d'Entrepierres, Avenue Paul Arène. Cours Melchior Donnet, Impasse et Rue du Glissoir, Place de la Grande École, Place de la Poterne, Place de l'Horloge, Place du Dr Robert, Place Paul Arène, Rue Basse des Remparts, Rue Chapusie, Rue de la Croix, Rue de la Poterne, Rue de la Pousterle, Rue de l'Horloge, Rue des Tanneries, Rue Droite, Rue du Bourg Reynaud, Rue du Grand Couvert, Rue et Traverse du Rieu, Rue et Traverse Font Chaude, Rue Longue Andrône, Rue Mercerie, Rue et Traverse Sainte Claire, Rue Saunerie, Impasse et Rue Deleuze, Passage du Portail, Place du Général de Gaulle, Place du Tivoli - René Cassin, Rue de la Mission, Rue de Provence, Rue des Grands Jardins, Rue des Saintes Marles, Rue du Jalet, Rue Porte Sauve, Rue Raoul Bouchet, Rue de la Coste, Rue des Pardenrières, Rue du Four, Rue du Rempart, Rue Haute des Remparts, Rue Notre Dame, Rue Notre Dame du Château, Rue Poterie ;Rue du Commandant Wilmart, Rue du Rocher, Route de Volonne, Chemin de la Bousquette, Allée des Romarins, Allée des Tilleuls, Chemin et Traverse de la Maubuissonne, Chemin de Météline, Chemin de Servoules, Chemin de Soleilhet, Chemin du Logis Neuf, Route	
SISTERON .	2	Sisteron	3	Ecole des Plantiers - 2, Avenue Jean des Figues - Allée Bertin, Av Jean Jaurès Ecole des Plantiers - 2, Avenue Jean des Plantiers à partir du n°11 et 20, Avenue du Stade, Avenue Jean des Figues. Chemin des Olivettes, Impasse des Cerisiers, Impasse des Tilleuls, Route de Marseille, Rue de la Chèvre d'Or, Rue Domnine, Rue du Gymnase, Chemin de Blanquet, Avenue de la Durance, Avenue Pasteur, Chemin de Bel Air, Impasse Bellevue, Impasse des Harmas, Impasse du Château d'Eau, Rue Alphonse Daudet, Rue de la Renaissance, Rue des Jardins	
SISTERON	2	Sisteron	4	Groupe scolaire du Thor - Avenue de la Résistance, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, Avenue des Chaudettes, Avenue du 8 mai 1945, Avenue du Jabron à partir du n°18 et du n°37, Avenue du Thor, Avenue Saint Domnin, Chemin de Chappage, Chemin de la Combe d'Arieu, Chemin de la Nuierie, Chemin de Parésous, Chemin des Oulettes, Chemin Saint Georges, Impasse des Loriges, Hameau de Canteperdrix, Les Bastides de Chantemerle, Les Claux du Thor, Lotissement les Balcons des Chaudettes, Lotissement le jardin des Lavandes, Lotissement la Cigalière, Lotissement la Farigoule, Lotissement les Lavandins, Lotissement Segustero, Lotissement la Robine, Route de Noyers, Rue de la Vigne, Rue des Amandiers, Rue du Bosquet, Traverse des Claux	
SISTERON	2	Sisteron	5	Ecole de La Baume - 46, rue Julien Masselier - Chemin et Traverse du Plan de Leydet, Chemin de la Basse Chaumiane, Chemin de la Durancette, Chemin de la Chabanne, Chemin de la Chabanne, Chemin de la Chabanne, Chemin de la Haute Chaumiane, Chemin et Impasse de Sarrabosc. Chemin des Mondrons, Chemin des Près hauts, Chemin du Chataignier, Chemin du Marras, Chemin de Plan de la Baume, Chemin du Rugby, Chemin Neuf, Lotissement de Leydet, Lotissement du Près d'Androclès, Lotissement le Pasturo, Lotissement le Restouble, Lotissement les Chardonnerets, Lotissement Rollande Martin, Route de la Motte du Caire, Traverse des Coudoulets, Vieux Chemin des Coudoulets, Place Saint Dominique, Place Saint Marcel, Route de Saint Géniez, Rue du Couvent, Rue Julien Masselier, Rue Saint Dominique, Ancien chemin d'Entrepierres	
SOLEILHAS	1	Castellane	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
OURRIBES	1	Sisteron	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
ARTONNE	-1	Riez	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
HEZE	2	Seyne	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune  Mairie, salle de réunion - Ensemble des électeurs de la commune	
HOARD		Digne-les-Bains 1		Mairie - Ensemble des électeurs de la commune  Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
HORAME-BASSE	1	Castellane	Unique	Salle des fêtes - Ensemble des électeurs de la commune	
HORAME-HAUTE	1	Castellane	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
HUILES (LES)	2	Barcelonnette	Unique	Maisia Engamble des électeurs de la commune	
URRIERS IBAYE-SERRE-PONCON	2 2	Seyne Barcelonnette	Unique 1	Mairie de La Bréole - Ensemble des électeurs de la commune historique de	Centralisateur de commune
JBAYE-SERRE-PONCON	2	Barcelonnette	2	La Bréole Mairie de Saint-Vincent-les-Forts - Ensemble des électeurs de la commune historique de Saint-Vincent-les-Forts	
	1	Castellane	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
JBRAYE	2	Barcelonnette	Unique	Maîrie - Ensemble des électeurs de la commune	
VERNET-FOURS	2	Reillanne	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
/ACHERES /AL DE CHALVAGNE	1	Castellane	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
VAL DE CHALVAGINE	1 2	Barcelonnette	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
VALAVOIRE	2	Seyne	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
(CLC+VIIIL				Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	

COMMUNES (ordre alphabétique)	Circonsc ription législati ve	Canton	Numéro de Bureau	(période du 1er janvier au 31 décembre 2021)	Bureaux centralisateurs de commune et/ou de canton
VALENSOLE	1	Valensole	1	Salle polyvalente : Ancienne Route d'Allemagne, Arlane, Avenue de Provence, Avenue des Alpes, Avenue Reynaud, Avenue Segond, Bauquière, Boulevard Frédéric Mistral, Campagne Bel Air, Campagne neuve, Campagne la Mélanie, Campagne les Lavandes, Chaffele, Chambon, Château Saint-Ange, Chemin de Pellegrin, Chemin de Polivol, Chemin de Pellegrin, Chemin de Saint-Pierre, Chemin des Abeilles, Chamin des Espigaous, Chemin du Riou, Chemin de Milleneuve, Chemin des Espigaous, Chemin du Riou, Chemin des Combes, Cours Saint-Louis, Faubourg du Tholonet, FG du Ratonneau, Fontaine Blanche, Hameau de Saint-Grégoire, Hubac de Saint-Jean, Hubac de Saint-Pierre, la Bastide Neuve, la Colle, la Condamine, la Drome, la Grande Colle Route d'Oraison, la Petite Colle, la Praire, la Savoye, La Sonayere, la Tour, la Trinité, la Tuilière, le Boeuf, le Clos, le Clos de Levins, le Coulet de Bourre, le Grand Jardin, le Petit Ratonneau, le Petit Puits, le Pré de Foire, le Puits, le Riou, les Grandes Marges, les Marges, les Prés, les Reynoards, Lotissement les Chénes, Maison de retraite Levalensoieille, Pierre Blanche, Place de la Porte Valette, Place des Héros de la Résistance, Place Frédéric Mistral, Place Monument aux Morts, Place Valette, Porte Valette, Quartier Saint-Ange, Résidence Costebelle, Route de Gréoux, Route de Manosque, Route de Puimoisson, Route de Riez, Rue Albert Richaud, Rue des Coussière, Rue du Château d'eau, Rue du Faubourg d'Alsace, Rue Jules Ferry, Saint-Barthélémy, Saint-Elzéard, Saint-if, Saint-Jean, Saint-Joseph, Trottevache	15
VALENSOLE ,		Valensole	2	Salle polyvalente: Avenue du 19 mars 1962, Avenue Georges de Salve, Baisse Sainte-Anne, Bertone, Boulevard les Lavandes, Chemin des Grandes Aires, Chemin de Maragonelle, Chemin de Saint-Claude, Chemin des Amandiers, Chemin des Manadiers, Chemin des Cliviers, Chemin du Canet, Chemin du Vallon de Leves, Domaine du Petit Arlane, Impasse Curet, Impasse des Cigales, Impasse les Grandes Aires, la Blache, la Croix des Maisses, le Champ Clos, le Mas Saint-Andrieux, les Adrechs de Notre-Dame, les Barbegiers, les Conches, les Grandes Aires, les Plaines du Chemin d'Oraison, les Sivans, Lotissement l'Ormaie, Monaco, Monroc, Notre Dame, Place de la Cour du Doyenné, Place de la Placette, Place du Bicentenaire, Place du Marché, Place Thiers, Route de Digne, Route d'Oraison, Résidence Borosi - Route de Puimoisson, Rue Castinelly, Rue Chaurand, Rue Curet, Rue Darraire, Rue de Barèche, Rue de la Crande Fontaine, Rue de la Paix, Rue de la Commodité, Rue de la Grande Fontaine, Rue de la Paix, Rue de Lauriers, Rue des Monges Vieilles, Rue des Prisons Vieilles, rue des Remparts, Rue des Monges Vieilles, Rue des Prisons Vieilles, rue des Remparts, Rue des Tapis, Rue du Collège, Rue du Docteur Maurice Chaupin, Rue du Faubourg Jean Jaurès, Rue Edsuard Jean, Rue Emile Dol, Rue Emile Zola, Rue Escarelly, Rue Garde de Dieu, Rue Grande, Rue Juiverie, Rue Pasteur, Rue Sous-Clastres, Rue Virtuale, Traverse de la Carraire, Traverse de Placette, Vallon de Bignette, Chemin des lavandins, Rue des amourettes	•
VALENSOLE	1	Valensole	3	École du Bars : Chemin de Villedieu, Hameau de Val d'Asse, Hameau de Villedieu, Hameau des Chabrands, Hameau du Bars, la Combe, la Fuste, la Galère Val d'Asse, la Grande Fuste, la Nouvelle Terre, la Petite Fuste, le Bas de Villedieu, le Pas d'Auquet le Bars, les Chabertes Villedieu, les Gavots, les Quatre Chemins, Villedieu Campagne le Cercle, Villedieu la Sajy, Villedieu Lou Mas des Gavots	
MIEGNEC	2	Seyne	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
ALERNES AUMEILH	2	Seyne	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
ENTEROL	2	Seyne	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
ERDACHES	2	Seyne	Unique	Mairie - Ensemble des électeurs de la commune	
ERGONS	1	Castellane	1	France de Vergons - Licetteurs de Vergons (enter	Centralisateur de commune
ERGONS	1	Castellane	2	Salle municipale de l'Iscle - Électeurs de l'Iscle de Vergons	
'ERNET (LE)	2	Seyne	Unique	Salle municipale Henry Mollet - Ensemble des électeurs de la commune	
ILLARS-COLMARS	1	Castellane	Unique	Salle de la Rotonde - Ensemble des électeurs de la commune	
/ILLEMUS /ILLENEUVE	2 2	Reillanne Oraison		Mairie - Ensemble des électeurs de la commune Hôtel de Ville : Partie de la commune comprenant les voies suivantes : Chemin du Pigeonnier de l'Ange, Chemin du Stade, Chemin Cave coopérative, Chemin de la Chêneraie, Chemin de la Tullière, Chemin des Vignes, Chemin du Moulin, Chemin du Pigeonnier, Chemin du Thor, Chemin Fontolive, Cité EDF du Largue, Fontolive, la Burlière, la Médecine, la Tuillère, le Bois d'Asson, le Logisson, le Logisson Ch Stade, le Mas Saint- Yves, le Petit Plan, le Pigeonnier, le Pont Vieux, le Thor, les Logissons, les Vignes, Lotissement la Dolce Vita, Montée de l'Église, Pierretier, Pierrobert, Quartier le Thor, Résidence Fontaine Vieille, RN96, RN96 la Ricaude, Romevieille, Rue de la Forge, Rue Dolce Vità, Rue du 3 décembre, Rue du Logisson, Rue du Plan, Rue Grande, Rue Joseph Roumanille, Rue Théodore Aubanel, Traverse du Campie, Traverse du Dauphin	Centralisateur de commune
/ILLENEUVE	2	Oralson		Salle Jean Jaurès: Partie de la commune comprenant les voies suivantes: 7 Chemin du Santon, Campagne les Durances, Campagne Piebon, Chemin de la Tullisse, Chemin de Saint-Pierre, Chemin des Louves, Chemin des Oliviers, Chemin des Plaines, Chemin des Seignes, Chemin du Devens, Chemin la Tubette, Chemin Neuf, la Chicote, la Colle, la Combe, la Grange, la Plaine, la Planasse, la Tourache, la Tranche, la Tullisse, le Barry, le Clos d'Aubert, le Coulet, le Devens, le Plein Sud, les Canebières, les Louves, les Plaines, les Plaines de Piebon, Montée de la Plaine, Montée de la Tubette, Pite Sou, Place de la Fontaine ronde, Quartier la Tullisse, Quartier Piebon, Route de Forcalquier, Rue de la Chicote, Rue des Balcons de la Durance, Rue des Cerisiers, Rue des Dansaires, Rue des Lavaendières, Rue des Radliers, Rue des Rosiers, Rue du Clos d'Aubert, Rue du Déperchement, Rue du Pien Sud, Pue du Trou du Lous - Rue Jean-Brunet, Rue le Barry	

COMMUNES (ordre alphabétique)	Circonsc ription législati ve	Canton	Numéro de Bureau	(période du 1er janvier au 31 décembre 2021)	Bureaux centralisateurs de commune et/ou de canton
VILLENEUVE	2	Oraison	3	Maison de rencontre des Jeunes - Agora : Partie de la commune comprenant les voies suivantes : Chemin des Vergers, Chemin de la Combe d'Azard, Chemin de Fontereyne, Chemin de la Bastie, Chemin de la Bastie, Chemin de la Bustie, Chemin de la Bustie, Chemin de la Bustie, Chemin de la Bustie, Chemin des Quatre Tours, Chemin du Bouscatie, Chemin dus Secoliers, Chemin des Quatre Tours, Chemin du Bouscatie, Chemin dus Clos de Bouichard, Chemin du Santon, Chemin du Trecol, Chemin Saint-Jean, Clos Saint-Jean, Dessus de Saint-Saturnin, Font Rouvier, Fontereyne, Grand Rue, Hameau de la Ricaude, Impasse du Ravin, la Combe d'Azard, la Loube, la Placette, la Ricaude, la Tour de Franque, Lauzon, le Cade, le Clouveau, le Petit Saint-Jean, le Pont du Pâtre, le Trecol, les Quatre Tours Sud, les Baumes, les Quatre Tours, les Santons, Montée de la Chapelle, Montée du Canal, Place de la Ricaude, Quartier Saint-Saturnin, Rue des Crottes, Rue du Château, Saint-Saturnin, Villa Istres	
VOLONNE	1	Château-Arnoux- Saint-Auban	Unique	Salle polyvalente - Ensemble des électeurs de la commune	1-10
VOLX	2	Manosque 2	1	Foyer rural - Pl Martin-Bret : Partie de la commune comprenant les voies suivantes : Rue des acacias, Impasse des Aiguadiers, Allée Sainte-Anne, Quartier Sainte-Anne, Rue des Arcades, Rue Côte Belle, Rue Léon Blum, Rue Maria Borelly, Rue de la Bourgade, Impasse Bruant, Campagne « La Roullière », Montée de la Capellane, Chemin du Cavalier, Lotissement Champourlier, Le Château, Rue du Château, Chemin Départementale 13, les Quatre Chemins, Rue Pierre et Marie Curie, Chemin des Genêts, Rue des congés payés, Chemin des Près, Rue des Escourtins, Avenue des Farigoules du n° 55 au n° 402, Place de Félibres, Rue du Maréchal Foch, Impasse de la Gaiété. Chemin des Fontaines, Ancienne Route de Forcalquier, Quartier du Moulin, Montée des Garrigues, Impasse du Général de Gaulle, Le Grand Pré, Lotissement Le Grand Pré, Rue du Grand Pré, Rue du Greffe, Les Jardins, Rue des Jardins, Boulevard Jean Jaurès, Chemin Saint-Jean, Rue Saint-Joseph, Lotissement Joyeux, Rue de la Iblerté, Rue du Laurier, Le Pré Carré. Rue Maréchal Leclerc, Résidence Mona Lisa, Le Grand Logis, Rue Frédéric Mistral, Le Moulin, Lotissement Le Moulin, Rue du Moulin, Rue des Moussis, Rue des Moriers, Impasse des Cours Louis Pasteur, Impasse Cours Louis Pasteur, Rue du Pressoir, Quartier Ratavoux, Rue Ratavoux, Rue du Relais, Rue des Remparts, Le Moulin des Rocques, Les Rocques, Avenue Joseph Roumanille. Les Santons, Lotissement les Santons, Rue des Vanniers, Rue Paul Verlaine, Chemin du Pont Vieux.	Centralisateur de commune
VOLX	2	Manosque 2	2	Foyer rural - Pl Martin-Bret : Partie de la commune comprenant les voies suivantes : Rue des Amandiers, Chemin des Ariges, Impasse des Ariges, Quartier des Ariges, Place des Ariges, Avenue des Farigoules n° 500 à n° 1 368, Les Bastides Saint-Jean, Immeuble Icard les 4 Chemins, Rue du Cigaloun, Domaine Saint-Clément, Quartier Tour de Léron, Impasse des Grès, Zone Artisanale des Prés, Lotissement les Edelweiss, Rue des Entreprises, Chemin des Eyrauds, Rue des Figuiers, Chemin de Fontenouilles, Quartier de Fontenouilles, Avenue Pierre Mendès-France, Avenue de la Gare, Buffet de la Gare, Quartier de la Gare, Résidence Lou Ginestié, Boulevard Jean Giono, Campagne Les Granges, Quartier Saint-Jean, Lotissement Julien, Zone Artisanale La Carretière, Quartier Font de Lagier, Rue Léo Lagrange, Lotissement les Lavandes, Rue des Lavandins, Impasse Tour de Léron. Quartier les Grès, La Magdeleine, Avenue des Marronniers, Lotissement les Micocouliers, Lot les Vignes de Muscat, la Bastide Neuve, Lotissement le Passage, Lotissement le Verger de Paul, Résidence le Peyroun, Quartier Piétramal, Lotissement la Pommerale, Lotissement la Poulassonne, RD 4096, Campagne Saint-Clément, Résidence les Quatre Saisons, Rue des Santons, Impasse Paul Valéry, Rue Paul Valéry, Avenue de la Vandelle, Rue de la Rose des Vents, Campagne Sainte-Victoire, Résidence Sainte-Victoire, Residence Sainte-Victoire, Rue Sainte-Victoire	